L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 7 NOVEMBRE 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, N. DUFOUR,
K. DUVERGER, S. HARBY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 7 NOVEMBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens *à la semaine*, à raison de 45 *cents* pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

L'ELECTION PRESIDENTIELLE.

Dénouement.

[illegible] plus permis. Il a été reçu [illegible] quarante-huit heures assez de dépêches [illegible] arriver à baser une opinion à [illegible] exacte sur le résultat de la lutte. [illegible] dérons l'élection de M. Buchanan [illegible] certaine. On ne sait pas encore combien [illegible] voix il réunira dans les collèges, mais la [illegible] des suffrages lui est incontestable [illegible]. Voici comment nous classons [illegible] Etats de l'Union :

Buchanan : Le New-Jersey, 7 voix [illegible] l'Indiana, 13; la Pennsylvanie, [illegible] Delaware, 3; la Virginie, 15; la Caroline du Nord, 10; la Caroline du Sud, 8; la [illegible] l'Alabama, 9; le Mississipi, 7; [illegible] 4; le Missouri, 9; le Kentucky, [illegible] Tennessee, 12; la Louisiane, 6; le [illegible] Total, 156 voix, c'est-à-dire 7 de [illegible] majorité.

Frémont : Le Maine, 8 voix électorales; New Hampshire, 5; le Vermont, 5; [illegible] Massachusetts, 13; le Rhode-Island, 4; le [illegible] 6; New-York, 35; l'Ohio, 23; [illegible] Wisconsin, 5; l'Iowa, 4. [illegible] voix.

Fillmore : Le Maryland, 8 voix électorales.

Indécis : l'Illinois, 11 voix électorales, [illegible] la Californie, 4. Total, 15 voix. [illegible] probable que Buchanan a emporté [illegible] Etats. Quoiqu'il en soit, nous [illegible] doute n'est plus permis. M. [illegible] Dieu lui prête vie, sera le [illegible] président des Etats-Unis. Tel [illegible] de la nation.

L'ELECTION EN LOUISIANE.

[illegible] bulletins qui nous sont déjà [illegible] des paroisses de l'intérieur, il est [illegible] que la Louisiane s'est prononcée pour [illegible]. Les démocrates ont augmenté [illegible] leur vote dans toutes les [illegible] excepté la Nlle Orléans et Jefferson. La majorité de Buchanan dépassera [illegible] 1500 voix.

Election de la Louisiane.

Paroisses.	Fillmore.	Buchanan.
Orléans	3426 maj.	
[illegible] (incomplet)	790	
[illegible]		37 maj
[illegible] Baptiste	—	21
[illegible]	208	
[illegible]	—	293
Ascension	—	620
Lafourche	—	450
Terrebonne	13	
Est Bâton Rouge	—	50
Ouest Bâton Rouge	53	
[illegible]	—	118
[illegible]	—	93
[illegible]	21	
[illegible]	—	275
[illegible]	36	
St Martin	80	
[illegible]	—	160
[illegible]	—	150
[illegible]	—	160
[illegible]	—	218
[illegible]	—	252
	4627	2,863

[illegible] à mesure [illegible] bulletins de l'intérieur.

COLLEGES ELECTORAUX.

[illegible]

[illegible] réunis font un total com[illegible]. La majorité absolue est donc [illegible] pour qu'il y ait élection par [illegible] des candidats l'obtienne.

[illegible] ORLEANS. — La seconde représentation de *Lucie de Lammermoor* est fixée à demain. Notre feuilletoniste rendra compte [illegible] qui a eu lieu hier. [illegible] dimanche dans *Les Premières Armes de Richelieu*.

[illegible] Nous appelons l'attention des [illegible] de leurs agents à la Nouvelle-[illegible] qui publient aujourd'hui [illegible] MM. Bernard & Al[illegible] qu'ils fabriquent et qu'ils [illegible] est classé au premier [illegible] de ces derniers qui l'ont em[illegible] extrêmement pur et sa densité [illegible] uniforme.

LA POSTE.

[illegible] nous est souvent demandé des [illegible] sur les heures de départ et [illegible] et sur les autres dispo[illegible] à la poste, nous croyons devoir, [illegible] de nos lecteurs, reproduire en [illegible] tableau que publie M. Nevill, le [illegible] poste, dans plusieurs journaux du [illegible] district. Les arrangemens suivants [illegible] mis à exécution du 1er novembre [illegible] juin 1857.

[illegible] de la poste restent ouverts de [illegible] à 6 heures du soir. Les [illegible] jours de fête, ils restent ouverts [illegible] heures à 11 heures du matin.

MALLE DE L'EST. — Arrive tous les jours à 8 [illegible] matin; ferme tous les jours à 2 [illegible] de l'après-midi pour les [illegible] port est acquitté d'avance, et [illegible] pour les lettres destinées à l'étranger.

MALLE DES CÔTES DU LAC. — Fort Pike, Baie St Louis, Passe Christian, Mississippi City, [illegible] Ocean Springs. Part le mardi et le [illegible] à 3 heures de l'après-midi; le jeudi à [illegible] du matin; pour Pascagoula, le [illegible] samedi à 3 heures de l'après-midi.

MALLE DE [illegible] CAIRO. — Desservant Baton-Rouge, [illegible] Vicksburg, Lake Providence, Grand [illegible] Worthington, Greenville, Columbus, [illegible] Little Rock, Memphis, Ran[illegible] New Madrid, Hickman, Columbus, [illegible]. Ferme tous les jours à 3 [illegible] après-midi. Arrive tous les jours [illegible] après-midi.

MALLE DE VICKSBURG. — Desservant Donaldsonville, Plaquemine, Baton-Rouge, Port Hudson, [illegible], Pointe Coupée, Morgan[illegible] de la Rivière Rouge (desser[illegible]) Grand Ecore, Natchitoches, [illegible] Est du Texas), Fort Adams, [illegible], Rodney, St-Joseph, [illegible], Warrenton et Vicksburg [illegible] le jeudi et le samedi [illegible]. Arrive le lundi, [illegible] vendredi, à 10 heures du matin.

MALLE DE ST FRANCISVILLE ET DE LA CÔTE — [illegible] bureaux de poste de Labranche, [illegible] Bonnet Carré, Edgard, Vacherie, [illegible] Boutte, Turenne, Donaldsonville [illegible] (intérieur), New River, Bayou Goula, [illegible] Plaquemine, Manchac, Braly's Landing [illegible] Rouge (et l'intérieur), Lobdell's [illegible] Hermitage, Waterloo, St [illegible] (et l'intérieur). Ferme le di[illegible] mercredi, et le vendredi à 7 heures [illegible]. Arrive le mardi, le jeudi et le samedi [illegible] heures du matin.

MALLE DE [illegible] SOTON ET DU LAC — Ferme le [illegible] mercredi et le vendredi, à 9 heures [illegible]. Arrive le mardi, le jeudi et le samedi [illegible] heures de l'après-midi.

MALLE DE JEFFERSON CITY. — Ferme le mardi [illegible] Arrive à la même heure.

MALLE D'ALGER. — Part tous les jours excepté le dimanche. Ferme à midi et arrive à la même heure.

MALLE DE LAFAYETTE. — Ferme tous les [illegible] excepté le dimanche, à 1 heure de l'après-midi. Arrive tous les jours, excepté le dimanche, à 11 heures du matin.

MALLE DE CARROLLTON. — Ferme le lundi, le mercredi et le vendredi à 1 heure de l'après-midi. Arrive le mardi, le jeudi et le samedi, à 7 heures de l'après-midi.

MALLE D'OSYKA. — *Par le railway de Jackson.* — Ferme tous les jours à 6 heures de l'après-midi. Arrive tous les jours à 7 heures du soir. Dessert les bureaux de poste d'Amite, d'Independence, de Tangipahoa, de Ponchatoula, d'Osyka et de Jackson, dans l'Etat du Mississipi, ainsi que ceux des comtés situés au nord et à l'est de Jackson.

MALLE DES OPELOUSAS. — *Par le railway des Opelousas.* — Desservant toutes les paroisses des Attakapas. Ferme le mardi, le jeudi et le samedi, à 7 heures du matin. Arrive le lundi, le mercredi et le vendredi à 6 heures du soir.

MALLE DE KEY WEST. — Ferme le 13 et le 28 de chaque mois, à 7 heures du matin. Arrive le 6 et le 22 de chaque mois.

[illegible] DE LA BALISE. — Desservant le Détour des Anglais, la Pointe-à-la-Hache, la Grande Prairie, l'Anse des Jésuites, Ronquillo et les Buras. *Ferme* le samedi à 7 heures du matin. Arrive le mardi à 8 heures du matin.

MALLE DE GALVESTON, SALURIA, INDIANOLA et PORT LAVACA. — Ferme le dimanche et le jeudi, à 7 heures du matin. Arrive le mardi et le samedi à 4 heures de l'après-midi.

MALLE DE BRAZOS SANTIAGO, POINTE ISABELLE, BROWNSVILLE et RIO GRANDE. — Ferme tous les deux jeudis à 7 heures du matin. Arrive tous les deux lundis, à 2 heures de l'après midi.

MALLE DE VERACRUZ et de TAMPICO. — Desservant tout le Mexique. Ferme le 1er et le 14 de chaque mois, à 7 heures du matin. Arrive le 11 et le 25. Port, 10 *cents* par demi-once. Journaux, 2 *cents*, payés d'avance.

MALLE DE LA HAVANE. — Ferme le 5, le 12, le 20 et le 27 de chaque mois, à 7 heures du matin. Arrive le 5, le 13, le 20 et le 28 de chaque mois, ou vers ces jours. Les frais de port doivent être acquittés d'avance. — Port des lettres, 10 *cents*; journaux, 2 *cents*.

MALLE DES ANTILLES, des POSSESSIONS ANGLAISES, du GOLFE DU MEXIQUE et de L'AMÉRIQUE DU SUD, par la voie de la HAVANE. — Ferme le 5 et le 20 de chaque mois. Arrive le 12 et le 28, ou vers ces jours. Port payable d'avance.

MALLE DE LA NOUVELLE GRENADE, de la CÔTE OCCIDENTALE DE L'AMÉRIQUE DU SUD, de LA CALIFORNIE ET DE L'OREGON, DES ÎLES SANDWICH, DE L'AUSTRALIE, DE LA TERRE DE VAN DIEMEN, DE LA NOUVELLE GALLES DU SUD ET DE LA CHINE. — Ferme le 4 et le 19 de chaque mois, à 6 heures du soir. Arrive le 12 et le 28 de chaque mois, ou vers ces jours.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

L'Election Présidentielle.

NEW-YORK.

New-York, 6 novembre. — La majorité relative de Frémont est jusqu'à présent d'environ 25,000 voix, et les retours que l'on doit encore recevoir l'augmenteront probablement.

MICHIGAN.

La majorité républicaine dans cet Etat est de 10,000 à 15,000 voix.

La Législature est fortement républicaine, ce qui assure l'élection d'un sénateur républicain au Congrès en remplacement de M. Cass.

ILLINOIS, IOWA et WISCONSIN.

Louisville, 6 novembre. — Une dépêche de Cleveland annonce que l'Illinois, l'Iowa et le Wisconsin, se sont prononcés en faveur de Frémont.

Marchés.

New-York, 6. — Les farines sont languissantes et ont une tendance à la baisse. Le blé a également une tendance à la baisse. Le blanc est coté à $1 73 et le rouge à $1 45. Le maïs à Sud[illegible], se vend 71 ½ cts. Le porc est languissant; il vaut $20 50.

Cincinnati, 6. — La farine commande régulièrement de $5 85 à $5 60. Le whisky est languissant; on le vend à 26½ cts.

CHRONIQUE LOCALE.

Parjure. — M. Lusenburg a comparu hier devant le recorder du Troisième District, sous prévention de parjure au préjudice de John Johnson. — En prison.

Wm. H. Thelwill, que Thomas Wrigley accusait de parjure, a été acquitté par le recorder Stith. Le tribunal a décidé que l'accusation n'était nullement fondée. Le fait du parjure n'a pas été prouvé et le plaignant a été mal conseillé.

Le recorder a mis hors de cour l'accusation de parjure portée par Robert Barnes contre Peter Gayle.

Devant la 1ère Cour. — Charles O'Brien a été envoyé hier devant la Première Cour de District pour avoir blessé Wm. Darmody.

Pat Cadrick devra se présenter devant le même tribunal pour avoir porté un coup de fleau à O'Brien.

G. Parker a été envoyé devant le même tribunal, par le recorder Solomon, sous prévention d'avoir violemment assailli J. Proctor.

Enquêtes. — Le coroner a pratiqué, hier, la levée de corps de Fredrick Bothenstein, qu'on a trouvé flottant dans le fleuve, au pied de la rue Bornsparu, quatrième District. Verdict: noyé par accident. Rothenstein était maître d'hôtel du navire *Josephine Ann Delano*. Il est né en Allemagne et avait 35 ans.

— Une autre enquête a été tenue sur le cadavre du charpentier du bateau à vapeur *J. Morrissé*. Le jury n'a pas pu apprendre son nom. Verdict: noyé par accident.

Blessé. — Thomas Jennings a été grièvement blessé dans la nuit de mercredi à jeudi, dans la rue Lafayette, par des individus qu'on ne connait pas. On l'a transporté à l'Hôpital de Charité.

Vols. — Bill Hamilton a été conduit hier devant le recorder Stith. Cu[illegible] l'accuse d'être un des individus qui ont commis un vol dans une maison de la rue Lafayette. — Autonnement.

Frank Boney est accusé de s'être introduit chez M. F. A. Conant, No 252, rue Girod, et d'avoir emporté pour $1000 de bijoux.

Fred. Greithel restera en prison, par ordre du recorder Solomon, en attendant qu'il réponde à l'accusation d'avoir volé $125 à Leopold Greithel.

(*Communiqué.*)

[illegible] de l'Abeille,

[illegible] dans l'affaire de tentative de [illegible] Jean Lacoste, je viens vous prier de rectifier la note d'accusation, qui a déjà paru dans votre journal, ainsi que l'attestation de juge qui m'absout de toute participation à ce crime.

Blessé. — Nous apprenons qu'une rixe a eu lieu samedi dernier, de grand matin, au coteau de la Métairie, entre M. Jean Lacoste et une personne dont on ignore le nom. Cette personne était armée d'un fusil à deux coups, elle a fait feu sur M. Lacoste et une partie de la décharge a atteint M. Lacoste, qui a reçu plusieurs chevrotines au bras et à la main gauche. Nous avons pu apprendre la cause de la rixe. Les autorités de la paroisse Jefferson ont lancé un ordre d'arrestation. Le lieutenant Frénaux a arrêté M. Ducastin Rapide qui est accusé d'avoir trempé dans cette affaire. La police va tout faire pour découvrir l'homme qui a blessé M. Lacoste.

L'Etat de la Louisiane contre Ducastin Rapide. — Je certifie par les présentes que dans le susdite affaire déclarant que l'accusé avait trempé dans le crime d'avoir attenté à M. Jean Lacoste par les jurés dans la paroisse de Jefferson, l'avocat de district a enregistré un *nolle prosequi* en tant qu'il s'agit de M. Ducastin Rapide.

JOHN D. KAMPER, juge de paix.

Carrollton, 6 novembre 1856.

La Vie à Paris.

On lit dans une lettre du correspondant du *London Times* :

Paris est devenu, depuis trois ou quatre ans, une des capitales les plus chères de l'Europe, et la hausse rapide des nécessités ordinaires de la vie, qui jusqu'ici n'ont cessé d'augmenter, ne paraît pas encore à son terme. Aucune capitale ne contient probablement autant d'étrangers qui s'y sont fixés par le principal motif que, dans aucune autre ville on ne trouvait autant de plaisirs et autant d'avantages à un prix modéré. Le même motif n'existe plus. Il y a dix ans, chacun venant d'Angleterre à Paris, et y restant assez pour vivre ailleurs qu'à l'hôtel, était frappé du bon marché relatif des choses nécessaires à la vie, ainsi que des plaisirs et des amusements qu'on s'y procurait. Le présent offre un contraste frappant avec le passé. Les plus simples nécessités de la vie, le pain, la viande et le vin, sont d'un prix exorbitant, et quant aux loyers des maisons, c'est quelque chose de fabuleux. Il n'y a pas d'exagération à dire que dans ces derniers temps, le prix en a presque doublé. Divers bruits l'ayant attribué aux démolitions récentes, qui auraient été plus considérables que les constructions, le *Moniteur* a publié un exposé d'après lequel le nombre de maisons démolies, de 1852 à 1856 inclusivement, est de 1,566, tandis que celui des maisons qui ont été construites ou agrandies s'élève à 6,552.

Maintenant toutes les classes se plaignent amèrement du prix exorbitant des appartemens. Les gens qui ont peu de ressources sont obligés de se loger aux extrémités de la ville et dans des localités souvent très éloignées de leur ouvrage de chaque jour. Une infinité de personnes de la classe moyenne, qui avaient donné congé de leur appartement pour ne pas se soumettre à l'augmentation exorbitante imposée par les propriétaires se sont trouvés en danger de n'avoir pas d'abri, et ont fini par accepter un appartement inférieur à un prix plus élevé que celui qu'ils payaient auparavant. Des gens de ce genre se présentent souvent; et il en est de même des personnes qui ont été réduites à mettre provisoirement en dépôt leurs meubles et à se loger à l'hôtel jusqu'à ce qu'elles eussent trouvé une maison.

On se plaint qu'un si grand nombre des maisons nouvelles ne présentent que des appartements trop grands ou trop dispendieux, eu égard à leur étage. Ainsi, dans la nouvelle rue de Rivoli, j'ai entendu parler d'appartemens au second étage dont on demande 10,000 fr. par an, et de troisièmes et de quatrièmes, ornés de moulures en or et autres décorations coûteuses, lesquels, à trente ou quarante pieds plus près du sol, pourraient convenir à de riches familles, mais qui sont situés trop haut pour elles, tandis que le prix est trop élevé pour d'autres.

LA BANQUE DE FRANCE.

Nous extrayons du *Constitutionnel* les réflexions suivantes au sujet du tableau de la situation de la Banque de France, publié par le *Moniteur* :

Les mesures restrictives que la Banque de France a été obligée de prendre récemment, ne pouvaient être que la conséquence d'une diminution notable dans son encaisse métallique. Quelle était l'importance de cette diminution? c'est ce qu'on était curieux de savoir, d'autant plus que, comme cela arrive toujours en pareille circonstance, les pessimistes faisaient circuler des chiffres de la plus grande exagération.

L'état de situation, arrêté hier et publié aujourd'hui par le journal officiel, vient de satisfaire à la juste impatience de la curiosité publique. La réserve métallique est descendue, comparativement au mois dernier, de 236 millions à 168. C'est donc une différence de 73 millions. Cette réduction justifie les mesures de précautions prises par la Banque; mais elle n'est pas de nature à inspirer de l'inquiétude; la situation de notre grand établissement de crédit n'en est pas moins excellente, et la prudence même dont il vient de donner une nouvelle preuve, ne peut qu'ajouter encore une garantie [illegible].

Il ne faut pas perdre de vue que cette époque de l'année [illegible] toujours celle où [illegible]. Ainsi, l'année dernière, d'août à septembre, [illegible] fut de 119 millions, c'est à dire bien plus considérable que celle que nous venons de signaler. Le mois suivant vit encore une nouvelle diminution de plus de 50 millions. Cependant la Banque est sortie victorieuse de ces difficultés; peu de temps après, grâce aux mesures de précaution qu'elle avait prises, elle parvenait à reconstituer son encaisse et elle pouvait lever les restrictions qu'elle avait été forcée d'imposer momentanément au commerce et à l'industrie, dans l'intérêt général de la circulation.

Or qu'est-il passé alors, nous le verrons également se reproduire et peut-être plus vite encore. En effet, nous devions subvenir, l'année dernière, aux expertations de numéraire que nécessitaient les dépenses de la guerre d'Orient. Cette année, si nous avons encore des céréales à demander à l'étranger, c'est une quantité moindre. D'ailleurs, ainsi que l'a démontré M. le ministre des finances dans son rapport, si nous avons envoyé depuis plusieurs années des métaux précieux au dehors, l'importation n'en a pas moins dépassé l'exportation. Nous ne nous sommes donc pas appauvris en numéraire. Nous en avons tout autant et même plus. Mais, sous l'influence des excès de l'esprit d'entreprise, il s'est dispersé, par les mille canaux de la circulation, dans les ateliers des travaux publics, des chemins de fer et des manufactures. Or, si les avis et les efforts du gouvernement n'ont pu contenir la spéculation, la force même des choses va la ramener dans des limites qu'elle n'eût pas dû franchir. Les affaires se proportionneront à nos véritables ressources, et le numéraire reviendra dans ce réservoir de la Banque d'où il s'est écoulé.

Remarquons, au reste, que, si la Banque impose des sacrifices au commerce, elle s'est imposé également à elle-même, afin de pourvoir à toutes les nécessités. Elle ne cesse de faire venir à grands frais des métaux précieux de l'étranger. L'année dernière, elle avait dépensé près de 4 millions pour acheter 280 millions d'espèces. Cette année, elle a déjà dépensé plus de 2 millions en primes payées pour achats de matière d'or et d'argent. Dans le dernier mois, les dépenses de ce genre se sont élevées à plus de 800,000 fr. Enfin les correspondances de Londres nous apprennent que la Banque de France vient encore de faire des achats considérables sur le marché anglais. Ce sont là des efforts dont il est juste de tenir compte et qui prouvent que la banque prend largement sa part des sacrifices que la situation actuelle peut exiger.

Maintenant quel a été et quel sera l'effet des nouvelles mesures sur les opérations de la Banque? Quant à présent, nous voyons que l'importance des escomptes, loin de diminuer, s'est notablement accrue. Le portefeuille de Paris et des succursales monte ce mois-ci à 511 millions, ce qui représente une augmentation de 73 millions. A côté de cet accroissement du portefeuille, nous signalerons ce fait remarquable, que le chiffre des effets en souffrance n'est que de 23,000 fr., preuve manifeste de la solidité de notre situation commerciale et de la sagesse avec laquelle opère notre grand établissement de crédit. Les avances sur effets publics présentent peu de variation, 80 millions au lieu de 90. Les avances sur titres de chemins de fer restent au même chiffre de 56 millions.

Pour ce qui concerne l'avenir, on n'a pour apprécier les conséquences probables des nouvelles mesures, qu'à rechercher ce qu'elles ont produit l'année dernière. M. le ministre des finances l'a rappelé dans son rapport. Il est arrivé que les ressources de la Banque, plus souvent renouvelées, lui ont permis de faire des escomptes plus nombreux. Si les prêts furent plus courts, ils furent plus multipliés. De telle sorte que le montant des escomptes, pendant les trois mois qui suivirent l'application de ces mesures dépassa de plus de 600 millions celui des escomptes pendant les mois correspondants de l'année précédente. Enfin, pour le mois de décembre seulement, ils montèrent au chiffre énorme de 512 millions, chiffre qui n'avait pas été atteint jusque là. On voit donc qu'en réalité, malgré la gêne que ces mesures ont pu occasionner, le commerce et l'industrie n'en ont pas moins poursuivi le cours régulier de leurs opérations. Il n'y a certes pas de raison pour qu'il n'en soit pas de même cette année.

Commerce français.

On lit dans le *Bulletin commercial* hebdomadaire de la *Presse* :

La réduction de l'échéance des effets escomptables à 60 jours a produit une vive émotion dans le commerce; mais, quoique cette mesure atteigne quelques maisons qui ont des engagements prochains à remplir, et dont les portefeuilles sont garnis d'effets à 90 jours, il n'y a pas lieu de craindre qu'il n'en résulte autre chose qu'une gêne momentanée. Si nous en exceptons quelques grandes maisons qui ont fait des achats de marchandises en spéculation, suivis de règlemens en billets, le commerce n'est tenu depuis six mois sur une réserve prudente qui lui permettra d'attendre que les échéances puissent être rétablies à 90 jours.

Les manufactures ont peu de soldes de marchandises. Le détail n'a pas renouvelé les grands assortiments qu'il avait faits, l'année dernière, à l'occasion de l'exposition. Les habitudes générales du commerce se sont profondément modifiées depuis l'établissement des chemins de fer, et le système actuel rend les crises plus rares et moins dangereuses. Jadis les commerçants de province, n'ayant avec la capitale et les manufactures que de difficiles communications, faisaient, au printemps et à l'automne, l'approvisionnement complet de toutes les marchandises dont ils croyaient avoir besoin pour la saison qui allait s'ouvrir. Lorsque arrivait une crise, ils avaient à payer les effets qu'ils avaient souscrits pour les marchandises dont ils n'avaient pas eu le placement, et il en résultait de nombreux sinistres. Mais la facilité apportée aux communications par les chemins de fer et la fréquence des voyages à Paris permettent maintenant aux marchands de province de ne faire que de faibles approvisionnements et de les renouveler cinq ou six fois par an. De cette manière, ils ont toujours des marchandises fraîches, ils ne sont pas obligés de s'assortir pour six mois, et de prendre de lourds engagements sans être certains de pouvoir les remplir. Lorsque arrive une crise, ou simplement un moment difficile, il leur est facile de restreindre les achats et d'attendre des circonstances plus favorables.

SINISTRE MARITIME. — Le steamboat *Hero* qui avait fait pendant l'été le service de New-York à Poughkeepsie avait été transféré récemment sur le Sound, où il faisait concurrence à la ligne de Fall River. C'était, dit le *Courrier des Etats-Unis*, un bâtiment déjà vieux, et trop peu solide pour la navigation du Sound, qui est beaucoup plus dure que celle de l'Hudson. On s'attendait donc à quelque accident, et les prévisions n'ont malheureusement pas été trompées. Une dépêche télégraphique de Boston est venue hier nous apprendre que le *Hero* avait coulé bas dans la nuit précédente dans la rivière de Providence. Nous sommes heureux d'avoir à ajouter que personne n'a péri.

TRIBU DE CASTORS HUMAINS. — Le gouvernement anglais expédia de Liverpool, en 1855, un schooner à vapeur qui devait remonter aussi loin que possible le cours inexploré du Tsadda. Le Tsadda est un affluent considérable du fleuve immense connu sous le nom de *Quorra* ou *Niger*, en Afrique. La *Pléiade* chercha vainement sur ses rives les voyageurs Barth et Vogel, qu'elle avait mission de secourir. En revanche, elle découvrit des pays très curieux, entièrement ignorés de l'Europe et où les blancs n'avaient jamais pénétré. Le docteur Baikie, attaché en qualité de médecin naturaliste à l'expédition, vient de publier à Londres une relation détaillée de ce qu'il a vu. Nous extrayons de cette relation la description d'une race d'hommes fort singulière, qui habite les bords du Tsadda, vers le centre de l'Afrique.

"Nous nous enfonçâmes, dit le docteur Baikie, dans une crique qui s'étendait parallèlement à la rivière, et nous ne tardâmes pas à voir surgir un village. A notre grand étonnement, une butte contre laquelle heurta la proue de notre embarcation fut le premier obstacle qui arrêta notre marche. Nous regardâmes autour de nous; le lieu où nous nous trouvions était complètement inondé. Nous avançâmes dans le milieu du village, il n'y avait pas un pouce de terre à sec; les eaux couvraient tout à droite et à gauche, derrière et devant nous. Les habitants sortirent de leurs huttes à notre apparition et se tinrent debout sur le seuil de leurs portes. Ils avaient, sans exagérer, de l'eau jusqu'aux genoux; je remarquai même un enfant qui en avait jusqu'à la ceinture. Je ne saurais décrire l'intérieur des cabanes de cet amphibies; mais nous en observâmes qui, si elles sont habitées, obligent leurs habitants de plonger comme des castors pour entrer.

"Nous traversâmes en silence la cité aquatique, nous demandant à nous-mêmes comment des êtres humains pouvaient exister ainsi. Nous avions entendu parler des tribus sauvages qui vivent dans les cavernes et dans le creux des rochers; nous connaissions les mœurs étranges de certains Indous qui perchent sur les arbres, et des nombreuses familles qui passent leur vie, en Chine, sur des radeaux ou sur des barques; nous savions également que les Tuaricks et les Bambahs errent sans cesse au milieu des déserts de sable, et que les Esquimaux se creusent un asile dans la neige, mais nous n'avions jamais contemplé ni même imaginé des créatures raisonnables formant par goût comme une colonie de castors, ayant les mœurs des hippopotames et des crocodiles qui infestent les marais voisins."

ORIGINE DU CANARD. — Le secrétaire perpétuel de l'académie des sciences de Bruxelles, M. Quetelet, raconte ainsi une anecdote de la vie de Cornelissen.

On doit à notre confrère, dit-il, une invention dont il ne tirait point de vanité; il en rougissait au contraire, à cause des abus qu'il en voyait faire : je veux parler de ce qu'on est convenu d'appeler un *canard*, mot nouveau dont le dictionnaire de l'Académie n'a pas encore consacré l'usage, mais qui s'applique, comme on sait, à une nouvelle plus ou moins absurde, à laquelle on donne cours en lui prêtant une forme vraisemblable. Voici, du reste, l'étymologie du mot. Pour renchérir sur les nouvelles ridicules que les journaux lui apportaient tous les matins, Cornelissen eut fait annoncer dans les colonnes d'une de ces feuilles qu'on venait de faire une expérience intéressante, bien propre à constater l'étonnante voracité du canard.

On avait réuni vingt de ces volatiles; l'un d'eux avait été haché menu avec ses plumes et servi aux dix-neuf autres, qui en avaient avidement englouti les débris. L'un de ces derniers, à son tour, avait servi de pâture aux dix-huit survivans, et ainsi de suite jusqu'au dernier, qui se trouvait avoir dévoré ses dix neuf confrères dans un temps déterminé et très court. Tout cela, spirituellement raconté, obtint un succès que l'auteur était loin d'en attendre. Cette petite histoire fut répétée de proche en proche par tous les journaux, et fit le tour de l'Europe; elle était à peu près oubliée depuis une vingtaine d'années, lorsqu'elle nous revint d'Amérique avec des développements qu'elle n'avait point dans son origine, et avec une espèce de procès-verbal de l'autopsie du dernier survivant, auquel on prétendait avoir trouvé des lésions graves dans l'œsophage. On finit par rire de l'histoire du canard, et le mot resta.

[illegible] n'a pas de dire rhérit. — Le *Droit* rapporte un trait remarquable de désintéressement, chez le célèbre avocat Lemaître, qui florissait il y a deux cents ans. Il avait gagné, pour un des plus grands seigneurs de France, une cause qui mettait dans cette maison déjà puissante une terre de 2 millions de livres. Le noble et heureux plaideur ne croit pas devoir offrir à son avocat moins qu'une somme de 150,000 livres, somme énorme en ce temps-là, pour ses honoraires. Antoine Lemaître court chez l'avocat de la partie malheureuse, et lui dit : "M. le duc de ***, mon client, m'a remis ces 50,000 écus pour [illegible]. Il a gagné selon le droit et la loi, mais il ne voudrait pas que le triomphe de sa cause fut en même temps le signal de la ruine d'une famille qu'il estime et qu'il honore." Ce trait sublime de désintéressement et de grandeur d'âme ne fut connu et divulgué que trente ans après la mort de son auteur, et par celui-là même, le duc de ***, à qui il en avait reporté toute la gloire.

Variétés.

LE COLONEL FRÉMONT.

(Traduit de M. Horace Greeley.)

John Charles Frémont naquit à Savannah, dans la Géorgie, le 21 janvier 1813. Son père était un Français qui enseignait sa langue pour gagner sa vie, et qui résida successivement comme professeur, dans les principales villes du sud et du sud-ouest. Sa mère était une virginienne et descendait d'une ancienne famille qui prétendait à quelque parenté avec Washington. Il n'avait pas cinq ans lorsque son père mourut, laissant une femme et trois enfants dans la pauvreté. La mère se remaria, mais cette union fut malheureuse.

John fut envoyé à l'école en Virginie, en 1828, ensuite à Charleston, dans la Caroline du Sud, où il entra dans l'étude de l'avocat John W. Mitchell. Ses manières douces, ses habitudes studieuses et ses rapides progrès, surtout dans les mathématiques, faisaient bien augurer de son avenir; le docteur Robertson, un de ses professeurs, parle avec admiration, dans un de ses ouvrages, de l'aptitude et du zèle du jeune Frémont, en exprimant l'espoir que ces heureuses qualités assureraient à son élève une glorieuse et utile carrière.

Il entra dans la seconde classe du collège de Charleston en 1828, mais il en sortit au bout d'un an pour donner des leçons particulières dans cette même ville. Les deux années suivantes, il fut employé comme arpenteur et travailla en cette qualité sur le chemin de fer de Charleston à Hamburg. En 1833, il entra au service public comme professeur de mathématiques à bord du sloop de guerre des Etats-Unis le *Natchez*, qui était dans le port de Charleston, où il avait été envoyé avec d'autres forces pour réprimer une tentative de nullification qu'on redoutait à cette époque. Frémont devait cet emploi au colonel Poinsett, de la Caroline, alors secrétaire de la guerre.

En 1835, il fut nommé par le général Jackson professeur de mathématiques dans la marine. Il résigna cette place l'année suivante pour entrer dans le corps des ingénieurs topographiques. Comme membre de ce corps, il fut employé les deux années suivantes à un arpentage militaire du pays des Cherokees et à un relevé topographique des montagnes du Tennessee et de la Caroline du Sud. Pendant qu'il était occupé à ce travail, il fut nommé second lieutenant des ingénieurs.

Le gouvernement ayant résolu de faire explorer la vaste région au nord du Missouri et à l'est des Montagnes Rocheuses, le chef de l'expédition, M. Nicolet, demanda un aide pourvu de science, de courage, d'énergie et d'un caractère entreprenant; le colonel Poinsett fit droit à cette demande en nommant le lieutenant John C. Frémont qui passa les trois années suivantes à faire les explorations demandées et à en écrire les résultats.

En 1841, à l'âge de 28 ans, il épousa Jessie Benton, fille du colonel Thomas H. Benton. Le vieux sénateur était fortement opposé à ce mariage; il regardait un pauvre lieutenant d'ingénieurs comme un parti peu sortable pour sa belle et brillante fille; et son influence à Washington était si grande, que pas un ministre de la religion de Frémont, qui est épiscopalien, ni celle de Jessie, qui était presbytérienne, ne voulut les marier. Mais l'hôtesse de Frémont était catholique et elle proposa un prêtre de sa religion; son offre fut acceptée avec reconnaissance, et ils furent mariés à l'hôtel par M. Van Horseigh, prêtre de l'église catholique. Telle est l'origine du conte qui a pour objet de faire passer Frémont pour un catholique. Il a été baptisé dans l'église épiscopale de Charleston, instruit dans la foi de cette église par sa mère et y a reçu la confirmation à seize ans; il ne l'a jamais laissée pour aucune autre. Sa femme y entra aussitôt après leur mariage, et leurs enfants y ont été baptisés.

Ce fut au printemps de 1842 que M. Frémont fut envoyé à sa première exploration des Montagnes Rocheuses. Il gravit les plus hauts pics de cette chaîne; il planta la bannière étoilée sur un point qu'il reconnut être élevé de 13,570 pieds au-dessus du niveau de l'Océan, et qui est le plus haut du territoire des Etats-Unis. Il retourna à Washington en octobre. Le printemps suivant, il partit pour sa seconde exploration des Montagnes Rocheuses et il avança cette fois jusque dans les régions situées à l'ouest de cette chaîne. Il fut le premier à reconnaître que la vallée du Grand Lac Salé n'a pas d'issue. Jusqu'alors cette contrée, avait été inconnue à la géographie.

En 1845, il fut nommé capitaine dans le corps des ingénieurs topographiques, par le président Tyler, sur la recommandation du général Scott. En octobre, il fut nommé lieutenant-colonel de carabiniers par le président Polk, et fut chargé d'une expédition secrète en Californie. Il arriva, au commencement de 1846, sur les bords du Pacifique, où le général Castro, gouverneur mexicain, avait l'ordre de le repousser du pays. Frémont se retrancha sur le pic de Hawk pour résister, mais Castro ne jugea pas à propos de l'attaquer, et Frémont abandonna sa position pour retourner dans l'Orégon. Mais il rencontra le lieutenant Gillespie qui portait des ordres de M. Buchanan, alors secrétaire d'Etat. Ces ordres avaient pour objet d'empêcher la Californie de tomber entre les mains des Anglais. On craignait à Washington que le Mexique, alors sur le point d'une rupture avec nous, ne leur livrât cette province.

Ayant reçu ces ordres, le colonel Frémont retourna sur ses pas, et, à la tête de soixante hommes, lança une proclamation qui déclarait la Californie indépendante. Le commodore Stockton arriva vers le même temps avec une escadre des Etats-Unis, et épargna à Frémont la nécessité de conquérir et de garder la Californie avec sa petite troupe, comme il aurait au moins essayé de le faire. Par leurs efforts réunis, les autorités mexicaines furent complètement expulsées, et Frémont fut nommé, par le commodore Stockton, gouverneur militaire provisoire de la Californie.

C'est un périlleux honneur. L'année suivante, le général Kearney arriva et prétendit être le supérieur du commodore Stockton. Il se rangea du côté de Stockton en attendant des instructions de Washington. Ce fut pour cela qu'il fut arrêté en revenant de Californie, traduit devant une cour martiale, trouvé coupable et condamné à quitter le service. Le président Polk confirma le jugement; mais considérant que la faute était simplement une affaire de forme, il offrit immédiatement à Frémont une autre place, égale par le grade à celle qu'on venait de lui ôter.

Le colonel Frémont, trouvant qu'il avait été traité avec injustice et pris pour le bouc émissaire des querelles de ses supérieurs, refusa la place et préféra rester dans la vie privée. Pendant qu'il était en Californie, il avait acheté d'un Mexicain un grand morceau de terre-raboteuse connu sous le nom de Mariposa. Il se décida à fixer sa résidence en Californie. Sa mère venait de mourir, et il n'avait plus d'autres liens de famille que ceux qui l'attachaient à sa femme et à ses enfants. Il résolut d'entreprendre une nouvelle expédition à travers le continent sans l'appui du gouvernement, dans l'espérance de trouver un passage praticable pour le chemin de fer du Pacifique, objet de son ambition patriotique. Avec de chaudes manifestations de sympathie venues de Charleston et des secours plus substantiels venus de St-Louis, il partit vers la fin de 1848, pour se frayer un chemin du Nouveau Mexique au Pacifique, à travers les chaînes de montagnes et le bassin du Rio Colorado. Il fut égaré par un guide et surpris par un terrible orage de neige dans les montagnes à l'ouest du Rio del Norte. Tous ses animaux et quelques uns de ses hommes périrent dans cette circonstance. Il fut obligé de retourner à l'établissement le plus rapproché pour le soulagement de ses compagnons affaiblis, qu'il ramena à Santa Fé. Là il fit de nouveaux préparatifs et recommença son expédition. Il suivit une autre ligne pour traverser le continent et atteignit la Californie au commencement de 1849.

Il arrivait fort à propos. Le Congrès n'avait rien réglé pour l'organisation et le gouvernement des territoires achetés du Mexique; il les laissait à l'état de dépendances, sous un régime militaire et despotique. La querelle relative à l'esclavage ne laissait entrevoir la possibilité d'aucun accord entre les deux chambres sur une base raisonnable. Les Américains établis en Californie prirent la détermination de résoudre la difficulté par eux-mêmes. Ayant décidé leur gouverneur militaire à faire le premier pas, ils élurent une convention dont Frémont fut membre, et adoptèrent une constitution d'Etat par laquelle l'esclavage était exclu pour toujours. Le colonel Frémont et même sa femme contribuèrent beaucoup à cette décision. Cette dame avait rejoint son mari peu de temps auparavant, en passant par l'isthme, et elle faisait elle-même son ménage dans la capitale improvisée du territoire, afin de prouver aux personnes assemblées là que l'esclavage n'est pas une nécessité domestique. L'opposition fut réduite au silence, et l'Etat libre triompha. La législature qui s'assembla bientôt nomma Frémont sénateur des Etats-Unis. Il arriva en cette qualité à Washington, au commencement de 1850, mais la résistance organisée contre l'admission de la Californie libre fut si formidable, on exigea tant de concessions, de compromis, et de conditions préliminaires, qu'il ne put prendre son siège que le 10 septembre, lorsque la session tirait à sa fin. Cependant, durant une vingt jours de service, il proposa plus de quinze mesures, la plupart relatives à la Californie, et fit plus de discours clairs et précis que bien des hommes qui ont passé douze ans au Congrès et qui sont considérés comme des oracles en politique.

Les sénateurs envoyés au Congrès par un nouvel Etat tirent au sort leurs termes respectifs de service, et le plus court terme échut au colonel Frémont. Il retourna en Californie après l'ajournement du Congrès et ne reprit pas son siège pendant la courte session suivante.

Pendant son absence, le parti de l'esclavage, dans l'Etat s'était fortifié par l'émigration du Sud, et, irrité de la défaite qu'il avait essuyée dans la convention constituante, il résolut de punir Frémont en le faisant échouer aux élections. Frémont était démocrate par son éducation et par ses sympathies; il ne pouvait donc espérer l'appui des whigs; tandis que le mécanisme du parti démocrate était dirigé, non par les masses, les hommes et les autres travailleurs, qui lui donnaient la majorité de leurs votes, mais par les joueurs, les aventuriers et les vagabonds, qui remplissaient les villes et les villages et qui, depuis, ont porté l'art des escamotages électoraux à la plus grande perfection. Ces hommes étaient déterminés à vaincre Frémont; ils y réussirent après une lutte longue et obstinée, dans laquelle il n'y eut pas moins de 140 tours de scrutin. Tous les citoyens nés en Californie soutinrent Frémont, ainsi que deux ou trois whigs francsilers, parmi lesquels se trouvait Charles Robinson, à présent le chef du parti de la liberté dans le Kansas; mais la faction démocrate prévalut enfin, et John B. Weller fut élu sénateur.

Le colonel Frémont revint dans les Etats de l'Atlantique en mars 1852 et s'embarqua immédiatement avec sa famille pour l'Europe, où il passa plusieurs mois. De retour en 1853, il entreprit, à ses dépens, un nouveau voyage à travers le continent pendant l'hiver. Il endura des souffrances inouïes dans cette expédition, et, durant plusieurs mois, on le crut perdu. Enfin, il arriva en Californie.

Vers la fin de 1855, son droit aux terres de Mariposa fut confirmé par la Cour Suprême des Etats-Unis; le grand-juge Taney formula l'opinion en faveur de Frémont. On croit généralement qu'il y a là une grande source de richesses minérales. Cependant, comme la meilleure partie de ces terres est couverte de quartz et que, la coutume de Californie reconnait au premier venu le droit d'exploiter les mines, il est probable que le Mariposa constituera indéfiniment d'être pour son propriétaire une source de soucis et de taxes à payer. La propriété où il a été d'hypothéquer son droit pour subvenir aux frais du procès soutenu pour faire valoir sa réclamation a accrédité le bruit répandu par la malveillance qu'il était associé à une maison de banque de la Californie. Il n'a jamais été associé à aucune maison de ce genre.

Une maman malheureuse. — Quelle est la Dame ou l'homme qui voudrait conserver une haleine désagréable quand on se servant du "Baume de mille fleurs" elle serait douce et les dents deviendraient aussi blanches que l'albâtre. Bien des personnes ignorent qu'il s'exhale de leur bouche une mauvaise odeur, et c'est une chose si délicate que leurs amis ne leur en parlent pas. Faites tomber une seule goutte du "Baume" sur votre brosse à dents et lavez vos dents le soir et le matin. Une bouteille de cinquante cents durera un an.

Un moyen de [illegible] peut aisément s'obtenir par l'usage du Baume de mille fleurs. Cette préparation fait disparaître le hâle, les boutons et les rousseurs, et donne une couleur rosée. Mouillez un linge, laissez tomber deux ou trois gouttes et lavez-vous la figure soir et matin.

En Savon [illegible]. — Trempez votre brosse à barbe dans de l'eau froide ou chaude, faites tomber deux ou trois gouttes sur la brosse, frottez bien la barbe et vous n'éprouverez aucune douleur. Prix, cinquante cents seulement. A vendre par Fetridge & Co, propriétaires, à New-York.

A vendre, à la Nlle-Orléans, par
J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres.
11 fév—1 an—dp—v et e

MEMORANDUMS! MEMORANDUMS!

Nous appelons l'attention de tous ceux qui sont atteints de ce mal affreux, sur le certificat suivant, témoignant d'un de nos citoyens les plus respectables, le beau-père du propriétaire du "Courrier des Etats-Unis" éditeur armurier à Philadelphie.

New-York, 26 août 1856.

Au Dr Duprie. — Mon cher monsieur, — Je certifie par les présentes que j'ai eu les hémorroïdes pendant près de quinze ans, que j'ai employé dix-huit bouteilles de "Pile Lotion" [illegible] et toutes les autres préparations dans l'ordre usuel, mais sans effet. J'ai recouru, depuis environ deux mois, à vos remèdes pour les hémorroïdes, et je suis heureux de vous annoncer que j'ai obtenu les résultats que j'en attendais; je suis guéri. C'est pour mon prochain [illegible] que j'ai quatre-vingts ans. Je recommande sincèrement vos remèdes à tous ceux qui sont affligés de cette maladie.

(Signé) F. VALLÉE, 73 Franklin St.

ETAT DE NEW-YORK.

Ville et comté de New York.

Je, Joseph Lawrence, commissaire des actes dans et pour la ville et le comté de New York, et notaire public dans et pour l'Etat de New-York, certifie par les présentes que, ce jour, et après jouissance à dix présente devant moi F. Vallée, qui m'est bien connu et qui, ayant été dûment juré par moi, a déclaré que les faits mentionnés dans son écrit ci-dessus sont vrais.

En foi de quoi j'ai signé des nom commun commissaire et apposé le sceau de l'Etat de New York et du comté ci-dessus la mes bureau de notaire, à New-York, ce 26 août 1856.

JOSEPH C. LAWRENCE,
Commissaire des Actes et notaire public de l'Etat de New York, 67, Wall Street, New York

Nous déclarons [illegible] propriétaires [illegible].

Bureau, 75 Nassau St., New York. Expédition par la malle, sans enveloppe, n'importe quelles parties des Etats-Unis.

A vendre par J. WRIGHT & Co.
Nos 21 et 151, rue de Chartres Nlle-Orléans.
Et par tous les pharmaciens.

Opinion du Dr Bell sur les Amers d'Hostetter.

Springfield, Ill. 14 avril 1856.

Il y a quelques mois, après une fièvre intermittente [illegible] Amers d'Hostetter [illegible]. Je vous déclare que ces Amers ont fait [illegible] de la digestion et je les considère [illegible].

SANFORD BELL, M. D.

A vendre par J. WRIGHT & Co,
21 et 151, rue de Chartres

Les célèbres pilules du Dr Dupont [illegible].

J. WRIGHT & Co.
21 et 151 rue de Chartres, Nouvelle Orléans

Poésie de la Physique. — [illegible] Dr AYER [illegible].

A vendre par J. WRIGHT & Co.
Nos 21 et 151, rue de Chartres.
Et par tous les pharmaciens de la ville.

D. F. SIMMS,
Courtier de marchandises et de produits,
No 82, BANK PLACE, et
No 39, RUE NATCHEZ,
Nouvelle Orléans.
7 nov—6m

Demande d'un teneur de livres.

On a besoin, dans une maison de commerce, d'un bon teneur de livres expérimenté et pouvant fournir de bonnes références. S'adresser par lettre à la Patrie, lettre S—poste restante. Réponse sera faite. 7 nov—6m

On a besoin au bureau du *National* d'un porteur pour le troisième district. J. RIVERO.
7 nov—1f

A vendre

Une belle Habitation sucrière située dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, sur la rive droite du fleuve, à environ quarante-cinq milles de la Nouvelle-Orléans, ayant une superficie d'environ quinze cents arpents, dont environ mille arpents en culture et le restant en terres bien boisées.

Pour les termes et conditions, s'adresser à M. Edouard Duconnier, No 47, Vieille Levée. Le plan de l'habitation est déposé à l'étude de M. A. Boudousqué, notaire public, Nlle-Orléans. 7 nov—6f

P. MAILLARD & Co.,
67, rue Royale,
ANNONCE à ses amis et au public qu'il reçoit en ce moment par les navires Oregon et Guttenberg un magnifique choix de châles Sandalettes, broderie, porcelaine, cristaux, etc.

AUSSI—Un très bel assortiment de Fleurs artificielles, [illegible] vases et jardinières. Il invite aussi le public à venir visiter son magnifique stock de meubles de salon, salle à manger, chambres à coucher, etc., en rosewood et acajou, du plus beau fini et du meilleur goût.
7 nov

Aux Coiffeurs, Barbiers.

REÇU par le Black Warrior, par les consignataires, les articles suivants :

30 doz.	rasoirs célèbres de Butcher,	
25 do	de	Grieve do,
25 do	cuirs à rasoir, d'Emerson,	
25 do	peignes en caoutchouc,	
25 do	do	corne, anglais,
25 do	do	ivoire, do
12 do	ciseaux à barbier, fins,	
25 do	brosses à cheveux, très dures,	
12 do	do	à barbe à leur usage,
25 do	do	à dents et ongles,
12 do	do	à habits et à poudre.

Aussi les savons onctueux dits (military shar soap). Tous ces articles sont expressément importés pour l'usage de ces messieurs et seront offerts à bon marché à ceux qui viendront leur acheter.

A vendre par A. ROUSSET & Co,
7 nov No 90 rue du Canal près de Chartres

Marchandises nouvelles.

Par le Black Warrior.

LES consignés offrent en vente, à bon marché, les articles suivants: Couteaux de table; Cuillères galvanisées à thé; Ciseaux [illegible] Rodgers; Coutellerie de poche; Moulins à café; Cartes à jouer; Papier à dessin, papier à lettre.

Aussi—Un grand assortiment de Jouets en Caoutchouc, articles [illegible] et impossible à compter.

A. ROUSSET & Co,
7 nov No 90 rue du Canal, près Chartres

DÈCHE—1000 balances, en débarquement et en magasin, à vendre par E. J. HART & Co,
7nov 77 et 79 rue Tchoupitoulas

PAPIER—1000 rames papier, de toute espèce, à vendre par E. J. HART & Co.
7 nov 77 et 79 rue Tchoupitoulas

SIROP de Batten—350 caisses à vendre par E. J. HART & Co,
7nov 77 et 79 rue Tchoupitoulas

RAISINS—1500 caisses, demi et quarts de boîtes raisins nouveaux, à vendre par E. J. HART & Co.
7nov 77 et 79 rue Tchoupitoulas

WHISKEY—400 barils whisky rectifié, des marques Fletcher, Taylor et Gibson, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
7nov 25, Tchoupitoulas

CHANDELLES—1000 caisses chandelles de marques Hustin, Paulding & Gamble, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
7 nov 25, Tchoupitoulas

WHISKEY—300 barils whisky [illegible], à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
7nov 25, rue Tchoupitoulas

EAU-DE-VIE—500 quarts pipes et caisses, marques [illegible].
A vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
7nov 25 rue Tchoupitoulas

EN débarquement du navire *Joseph de Havre*; 500 paniers champagne grandes bouteilles Lebrun et Cie.
300 paniers champagne demi-bouteilles, Laferte.
600 caisses [illegible] et vin rouge, à vendre par LANATA FRÈRES.

MARCHANDISES DIVERSES [illegible].
A vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
30 sept 2, Vieille Levée

Champagne! Champagne!

100 PANIERS champagne [illegible] en quarts et demi-bouteilles, en débarquement de la barque [illegible], arrivée de New-York, à vendre par S. H. CORRIS, 16, rue [illegible]

CHANDELLES—De Curtis & Co, [illegible] et quarts de [illegible] caisses [illegible].
JOSEPH H. MARKS & Co.
7nov 74 et 76 rue des Magasins

Appareil patenté.

Nouvellement inventé pour la fabrication du blanchiment du sucre.

LE soussigné a eu l'honneur d'informer MM. les planteurs et marchands commissionnaires, qu'ils ont toujours en main du blanchiment de sucre, d'une densité uniforme et pure, qu'il est réservé en premier rang pour les planteurs qui l'ont employé; on a beaucoup parlé de la force et de la pureté de ce produit. Celui que nous offrons aujourd'hui défie toute critique. Les températures sont appropriées près de l'essayeur au concours avec leurs deux pairs. BERNARD & ALBERT, Agent T. LAMAUX, mon. auteur.
7 nov—1m rue Conti No 12

Université de la Louisiane.
COLLÈGE.

LES cours et les classes du collège sont en pleine activité sous la direction des professeurs
J. D. B. de Bow, M. A. professeur d'économie politique.
Richard K. Chilton, professeur de géologie.
S. W. Batts (U. S. Military Academy) professeur de mathématiques.
M. Kohlmeyer, Ph. D. professeur de grec, latin et allemand.
W. P. Riddell, M. D. professeur de sciences et de chimie.
Louis Dufau, M. A. professeur de philosophie.
Par une résolution spéciale de la Faculté, la discipline du collège est confiée au professeur Louis Dufau.
Les classes de français sont faites par J. J. Gentil, M. A.

Prix: Inscription, $10.—1 Un seul cours, $ 60
2 Deux cours, 90
3 Trois cours, 120
4 Quatre cours, 150

Pour de plus grands détails, s'adresser au Doyen ou à n'importe quel membre de la Faculté.
7 nov C. W. SEARS, Doyen.

Ecole de Grammaire, ou cours préparatoire.

LES classes du cours préparatoire sont en pleine activité.

L'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand, le grec et le latin, ainsi que les différentes branches d'une éducation complète, sont enseignés sous notre supervision dans le Droit.

Prix—1ère et 2ème classes, par mois, $10
3ème classe, 6
4ème classe, 4

Pour de plus amples détails s'adresser à
LOUIS DUFAU, Principal,
W. P. RIDDELL, Président.
7 nov

No 34, rue Chartres, encoignure Bienville.
OUVERTURE DE MODES ET NOUVEAUTÉS.

OLYMPE & Co.

ONT l'honneur de prévenir les dames qu'elles viennent de recevoir un bel et nouvel assortiment de marchandises de Paris et Nouveautés et qu'elle en feront l'ouverture lundi prochain 10 du courant.

Toutes la marchandise ayant été choisie avec un soin tout particulier par madame Olympe elle-même dans les meilleures maisons de Paris. Nous osons espérer que les dames voudront bien nous continuer leur bienveillant patronage.
OLYMPE & Co.
7 nov 34, rue de Chartres

ORGENAN & BRUNTEAU,
rue Royale, encoignure Bienville.

[illegible] informent respectueusement leurs amis et le public en général qu'en [illegible] suite de leur changement de domicile, ils ont entièrement renouvelé leur stock. On trouvera constamment chez eux un assortiment bien varié de toutes espèces de meubles, tels que mobiliers de salons et de chambres à coucher, de salle à manger et de toilette, en meubles antiques de toutes qualités, en bois, bureaux, armoires, chaises, tables de toutes dimensions, etc., lits, porte-chapeaux, lavabos, etc., en bronze.

Ils entreprennent, comme par le passé, les garnitures de maisons et tapis, les réparations et échanges et louent des meubles pour noces et soirées.

La grandeur de leur local leur permet également de prendre des meubles en magasinage. 7 nov

Graines de jardinage.
Récolte de 1856.

Reçu plusieurs sortes par chaque steamer, venant du Nord, et par le dernier arrivage du steamer Black Warrior.

Quelques milliers de poteaux de graines d'asperges de douane, aussi, Asperges, Betterave longue, de concombre rouge, de persil à corde blanche, de poireaux à fleur rouge; de rose rouge, de demi hâtif; des Navets, de pois [illegible], etc.

Choux gros York; petit York hâtif, de St Denis, de Philadelphie, cœur de bœuf, et plusieurs autres variétés.

Navets plat blanc gros; de collet rose; de boule de neige; céleri, chicorée, moutarde; cresson, oignons, épinards; échalottes.

Georgettes, lentilles; laitues différentes qualités, Moutarde brune et blanche; persil, petit Vindsong, [illegible] vert français; blanc, laitue; betteraves, cerfeuil; salsifis, etc. &c.

Aussi un joli assortiment de graines de fleurs. A vendre par R. DOUR, 7 nov Vieux Carré, No 35, entre Chartres et Levée

ANISETTE de Marie Brizard et Roger.—Venant d'être reçu—100 caisses d'anisette de la célèbre marque Marie Brizard et Roger, à vendre par DUNTZE & IHEN, coin Royale et Conti

CURAÇAO de Hollande—Reçu directement de la maison Wynand Fockink & Co d'Amsterdam—des curaçaos rouge du suivant:
25 do do en bouteilles,
25 do do blanc,
A vendre par DUNTZE & IHEN,
7 nov coin Royale et Conti

LIQUEURS de Copenhague—125 caisses de cette liqueur très estimée, du produit du distillerie, reçu directement et à vendre par DUNTZE & IHEN, coin Royale et Conti

HUILE de Colza—En débarquement du navire Oregon du Havre, de l'HUILE DE COLZA, de première qualité, à vendre par P. MAILLARD, 67, rue Royale

A vendre en débarquement de navire Bavaria, arrivé de Marseille—
150 caisses vermouth Noilly, Prat & Co.
Par J. N. CURIEN, 28 rue Toulouse. 7nov

A vendre—Fromages de Gruyère et Saucissons de Lyon.
Par J. N. CURIEN, 28 rue Toulouse. 7nov

ATTENDU par les navires Papa Faith et Lebanon, du Havre:
15 tonneaux Fromage Gruyère (nouveaux),
50 caisses do Fêtes Sauces,
100 do absinthe Tersia et Lemaître.
A vendre par J. N. CURIEN, 28 rue Toulouse.

ATTENDU par les navires Protecteur et Arcadie, de Bordeaux:
20 barriques vin rouge, Côtes de Fronsac,
15 do do St-Julien,
15 do do Médoc,
15 do do blanc, Haut Sauterne,
10 caisses vin rouge, St Emilion,
20 do de Margaux,
20 do fruits à l'eau de vie et au jus,
A vendre par J. N. CURIEN,
7 nov 28 rue Toulouse

ATTENDU par les navires Charles [illegible] et le Wandering, d'Anvers:
15 caisses vin du Rhin, 1ère qualité,
10 tonneaux de bière [illegible] à vendre par
J N CURIEN, 28, rue Toulouse
7nov

HUILE—80 barils, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 7nov 25, rue Tchoupitoulas

POMMES de terre—177 barils pommes de terre du [illegible], en débarquement du navire Général Taylor.
POMMES DE TERRE—50 barils pommes de terre du Nord, yeux violets, en débarquement du navire Mercedita, à vendre par
DONNELLY, BREHNA & Co,
4nov 25, rue Tchoupitoulas

PORC—100 barils mess, à vendre par GALLOSO & PASCAL, encoignure Conti et Levée

BOEUF—150 demi barils bœuf, pour familles, 50 barils mess, M. G. prime.
A vendre par GALLOSO & PASCAL, encoignure Conti et Levée

BACON—50 barriques côtes bacon, de Jackson. A vendre par GALLOSO & PASCAL, coin Conti et Levée

BEURRE—80 firkins Goshen, 40 do beurre de l'Ouest, 60 barillets do
A vendre par GALLOSO & PASCAL, coin Conti et Levée

FROMAGE—100 caisses.
A vendre par GALLOSO & PASCAL, encoignure Conti et Levée

JAMBONS—20 tierçons jambons [illegible] pour familles.
A vendre par GALLOSO & PASCAL, encoignure Conti et Levée

GRAISSE—50 barils graisse de [illegible], 15 tierçons, 25 barillets.
A vendre par GALLOSO & PASCAL, coin Conti et Levée

FÈVES—30 barils fèves du Nord, pour marbre, 60 sacs fèves de l'Ouest.
A vendre par GALLOSO & PASCAL, encoignure Conti et Levée

MAQUEREAUX—50 barils gros maquereaux et de No 2.
A vendre par GALLOSO & PASCAL, coin Conti et Levée

CHANDELLES—300 caisses chandelles Emery & Adams. A vendre par GALLOSO & PASCAL, coin Conti et Levée

FARINE—300 barils farine extra superfine et fine. A vendre par GALLOSO & PASCAL, coin Conti et Levée

DENRÉES—On demande, [illegible] une [illegible] pour enseigner la langue anglaise [illegible].

Formation de société.

LES soussignés ont formé une société à partir du 1er octobre dernier, sous le nom de A. ROUSSET & Co, pour un magasin de peignes et variétés, au No. 90, rue du Canal.
ALF. ROUSSET,
3 nov—6 CHAS. A. GENNÉE.

CHAPEAUX—[illegible] Panama, [illegible].
Pou SAMBOLA Jr, 25 rue Tchoupitoulas

CHARBON—11,760 [illegible].
Pou SAMBOLA Jr, 25, rue Tchoupitoulas

NATTES—[illegible] de couleurs assorties, en magasin et à vendre par Pou SAMBOLA Jr, 25, rue Tchoupitoulas

120 [illegible] en magasin et à vendre par Pou SAMBOLA Jr, 25, Tchoupitoulas

TABAC de Cuba—25 balles excellent tabac de Cuba pour cigare et tripes, importation directe de [illegible], à vendre par S. DE VIEIRA & Co, 76, rue des Magasins

SUCRE—1,500 caisses sucre blanc et jaune de la Havane, en magasin et à vendre par S DE VIEIRA & CO, 76, rue des Magasins

CAFÉ—300 sacs excellent café de Havane et de la Jamaïque, en magasin et à vendre par S. DE VIEIRA & Co, No 76, rue des Magasins

RHUM—20 pipes rhum de la Jamaïque, 20 pipes rhum de Cuba, en douane et à vendre par S DE VIEIRA & CO, 76, rue des Magasins

Appareils pour [illegible] et de TOILETTE, [illegible].

LAZARE & LEVASSEUR, Nos 8 et 10, rue de Chartres, viennent de recevoir par les navires [illegible] un grand assortiment de [illegible].
LAZARE & LEVASSEUR,
Nos 8 et 10, rue de Chartres près Canal.

A VENDRE—[illegible] rue des Tchoupitoulas.

ATTENTION.

Habillements d'hiver chemises blanches, chemises en flanelle &c.

Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente d'habillemens d'hiver, chemises blanches, chemises en flanelle &c. qui aura lieu aujourd'hui au magasin d'encan de Boone & Lanement, No 77, rue de Chartres. Conditions à la vente.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

6 Nov. Deux esclaves de valeur.
Novembre 15.—Belle résidence à l'angle des rues des Remparts et Bienville.—Résidence à deux étages avec mansarde, rue Royale entre Orléans et St-Pierre, 2me District.—18 beaux meubles, excellent piano-forte de Pleyel, &c.
Décembre 6.—Plantation de valeur avec un moulin à sucre &c, dans la paroisse Ste-Hélène, près le grand chemin de fer du Nord, à 6 milles de la Rivière Amite; bonne maison de résidence rue Joséphine, 4me District, et esclaves de famille. Le tout pour le compte de la succession de L. F. Maxwell.

COMPAGNIE FRANCO-AMERICAINE.

LES soussignés les consignataires des marchandises chargées à bord de l'excellent steamer Français FRANÇOIS ARAGO, capitaine Gilbert, sont priés de présenter leurs connaissements [illegible] l'arrivée du navire dans le port, lequel se conformera à la loi du 3 août 1854 commencera de suite le déchargement sous un permis général de la Douane.
EDOUARD DUPASSEUR & Co, J. P. WHITNEY & Co. } agents

AUX DEMOISELLES.

ON demande immédiatement à l'établissement du Prof. BENTTE, 36, rue St-Charles, plusieurs demoiselles pour former une société française ou le français ne parlera de la manière la plus simple et la plus facile à tous les élèves de l'établissement.

Les places ont promptement avec les salaires.

On restera deux ou trois heures à l'établissement ou plus si l'on veut.

Les demoiselles non domiciliées dans ce pays ne seront acceptées qu'avec les meilleures recommandations.

Prix de jeunes filles au dessus de 10 ans.

On demande aussi 2 demoiselles espagnoles.

RAFFINERIE CARONDELET.

BI-SULFITE DE CHAUX.

LE soussigné désire offrir au public la connaissance des acheteurs, le Bi-Sulfite de chaux d'une très grande force et d'une qualité supérieure.

Cet article étant fabriqué avec la meilleure chaux de marbre, se garantit pur et hors de tout doute.
EDW. SHIFF & Co,
1nov—1m No 120, rue Commune

A LOUER.

UNE maison en brique, à étage, dans la rue des Champs Elysées, en face du dépôt du chemin de fer de Pontchartrain. Possession en novembre 1er novembre prochain.
S'adresser à EDWD. SHIFF & Co.
16 octobre—m.j.s. 120, Commune

Hôtel Verandah Conti.

MADAME GEORGE prévient respectueusement ses habitués et le public en général que l'hôtel, étendu avec les propriétaires de cet hôtel pour le renouvellement et la continuation de son bail aux mêmes conditions, pendant trois autres années, les fournisseurs vont se mettre immédiatement de manière de le remettre à neuf et en parfait et complet état d'entretien, de manière à ce qu'il ne laisse rien à désirer sous aucun rapport, et à le placer au rang des premiers hôtels de la ville.
Nouvelle-Orléans, 19 octobre 1856.
A. GEORGE.
4 nov—2m

Charbon à $1 le baril.

Charbon de Haneville, bon charbon pour famille, en débarquement, à vendre sur la levée, à $1 le baril, à livrer sans frais de transport.
JAS. NIMICK,
166, rue Gravier, en face de l'Hôtel St Charles.

ON a besoin dans une pharmacie, d'un commis capable, parlant le français et l'anglais. Une personne connaissant l'allemand serait préférée. S'adresser à la boîte E. No 98, à la poste. 6 nov

Wagon neuf à vendre.

A VENDRE—Un wagon neuf à 4 roues, avec les harnais. S'adresser rue Bourgogne No 15.
Encoignure ORLÉANS REDON.

CONSULAT DE FRANCE.

Avis mensuel.—Novembre 1856.

SONT invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les concernent, les personnes dont les noms suivent :

Arnaud, Charles et Paul	Engelsheim, Louis A.
Bachelot	Fouque, Pierre-Marie Gabriel
Boulanger, Anastasie	Frinard, Jules
Bréaud	Lamorelle, Hélène, Mlle
Berryville	La Monthérie, Mlle
Champagne, Gilbert	Lebrun, Mme
Cordiée, Vincent	Lapeyre, Mlle
Chevallier, François	Massé, J. B. fondeur
Clézendeau, Pierre	Meneroux, les héritiers
Combe, Mme veuve	Rondeau, Marcel
Dussaud, Jean Baptiste	Ruthier, Nicolas, Mme née Alix Rabuteau
Dupont, Le Ant.	
Vallerino, Antoine.	

La chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No 183, entre St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 4 nov

A dater d'aujourd'hui, M. JOHN DOLMONDS est associé dans notre maison.
MARTIN OWEN & COSS.
Nlle-Orléans, 1er novembre 1856. 1nov—1m

M. FRÉDÉRIC THOMAS est associé à mes affaires à partir de ce jour. La raison sociale sera Tourne & Thomas.
J. EUGÈNE TOURNE.
4 nov

LES soussignés ont formé une association pour la vente à l'encan et à l'amiable, comme par le passé, des propriétés immobilières, nègres, chevaux, marchandises, successions, ventes de justice, et généralement tout ce qui concerne les affaires de commission.

Toutes marchandises seront vendues à leur magasin d'encan.

Les avances libérales seront faites sur propriétés immobilières, nègres, marchandises, etc.
BOURNE & THOMAS, Encanteurs.
4 nov—12m 79 Passage de la Bourse

EN débarquement du navire français Emma, de Marseille, [illegible].
PAUL JUSE FILS & CO,
7nov 27, rue St-Louis

LIQUEURS de Marseille—10 barils eau de vie, 20 de Cognac, 100 do whiskey, en débarquement, et 10 [illegible] X LAMBERT, 4nov 42 rue des Magasins

VINS ROUGES—500 barriques vin ordinaire, St-Julien, Médoc,
10 do Haut Sauterne,
500 caisses St Julien et St Estèphe.
A vendre par X LAMBERT,
4 nov 42 rue des Magasins

COGNAC—50 quarts pipes Edmond Jaude, 20 do do vieux cognac, Maison Heraud, [illegible], à vendre par X. LAMBERT, 42, rue des Magasins

FRUITS du Roi—Reçu par la barque Angola, qui vient d'arriver de Malaga:
150 caisses raisins M. R., ½ et ¼ boîtes,
150 do de Layers,
50 do Bunch,
10 do amandes sans coques,
30 do boîte d'olive,
A vendre par H. MEUGNIOT,
4nov—5f 22 rue Commune

Soustracté! Soustracté!

REÇU par le navire Guttenberg, du Havre:
100 douzaines fromage de Roquefort.
A vendre par BRUNAUD & TAMBOURY,
4nov coin Royale et St. Louis

EN débarquement du navire Oregon du Havre:
500 paniers Champagne [illegible],
200 Sauces [illegible].
A vendre par BRUNAUD & TAMBOURY,
4 nov coin Royale et St Louis

Brie en fût blanc, à saucisson.
100 caisses brie blanc assorti, en débarquement et à vendre par G. B. GRAHAM,
36 oct—1m 96, rue Gravier

ALFENIDE.

LES soussignés, successeurs de A. PAYA & Co, informent le public qu'ils ont constamment en magasin:

Couverts de table et de dessert—Cuillers à café—[illegible]—Services à thé et café—Huiliers—[illegible], etc.
G. [illegible] & Co.

AVIS.

DE jeunes gens connaissant les affaires trouveront à s'employer en s'adressant chez
A. BARRAUD & Co.
30 oct—5 132, rue du Canal

J. VIOSCA Jr.,
Marchand-commissionnaire,
Importateur de Vins, Eau-de-vie, Sardines, etc.
26 oct 29, rue Conti

OPIUM, REMÈDES, etc.—50 livres opium, Smyrne, 100 do cannelle de Bergamote, 20 de do lin, 4 caisses gomme arabique, attendus par le navire Emma, de Marseille, et à vendre par J VIOSCA Jr, 29 rue Conti

ATTENDU par le navire Emma, de Marseille—
150 paniers huile d'olive James Plagniol, grosses et demi bouteilles,
50 caisses Vermouth Noilly,
50 do Nougat Jordan Brice & Co.
A vendre par J VIOSCA Jr,
29 rue Conti

100 livres pistaches du Levant, pour confiseurs, 20 do saffran d'Espagne, attendus par le navire Emma de Marseille.
A vendre par J VIOSCA Jr, 29 rue Conti

TABAC—17 balles tabac du Mexique en feuilles, pour cigare et tripes, à vendre par
BRUMLEBE & CO, 15, rue Bienville

LE premier novembre Mme G. BOYER reprend son classe de solfège, pour l'instruction des élèves qui n'ont aucune connaissance des principes de la musique. Prix—$5 par mois.

Avis de société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société pour les affaires d'encan en général, à la Nlle-Orléans, sous la raison DEVERGES & St-ROMES, au No. 12, Passage de la Bourse, entre les rues Canal et Bienville.
P. DEVERGES,
E. DE St-ROMES.
Nlle-Orléans, 20 octobre 1856. 20 oct—1m

LES soussignés se sont associés sous la raison de J. Rivière & Hickman, pour toutes affaires de commission et de grocerie en gros.
JÉRÔME RIVIÈRE,
A. F. HICKMAN,
21oct—6m 50 et 52 rue de la Commune

Demande de cuisinière.

ON demande une bonne cuisinière à tout faire. S'adresser au No. 280, rue Conti.

Loterie par la Chiromancie.

QUICONQUE veut savoir s'il doit gagner à la Loterie et le Numéro qui doit l'y favoriser, peut consulter cette science de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi, tous les jours, le dimanche excepté, rue Dumaine, 202.

Prix des consultations, varie de $1 à $5. 21 oct—6m

Changement de magasin.

P. GUMA a transporté son magasin du No. 31, à Front Levée au coin des rues du Canal et Magazine.

Cigares de la Havane.

5,000,000 cigares de la Havane, comprenant: Regalia Londres, Regalia Washington, Regalia del Rey, Galia Regalia, Conchas Conchas, Trabucos, Operas, Londres, Esvos, etc. des marques les plus recherchées, telles que: [illegible], Sur de Paredo, Ruiz, Diana, de los Ambitos, Mareutt, Bannaria, el Sol. A vendre par
P. GUMA, encoignure Canal et Magasins

CHAMPAGNE—30 paniers champagne supérieur à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co.
30 Vieille Levée

Fruits à l'eau-de-vie.

60 Caisses fruits assortis, de la marque Chauvet, en débarquement du navire Hurdy Gurdy, de Bordeaux, et à vendre par PREAU & COUTOUNE, 31 et 33, rue Gravier

VINS—[illegible] caisses de [illegible].
A vendre par V. & E. BARNARD, rue St Louis.

Changement de magasin.
MIGUEL HERNANDEZ Jr, Encanteur,

A transporté son magasin du No 17, rue des Français, entre Moreau et Victoire, au No 3, rue de la Vieille-Levée (autrefois Victoire), entre Esplanade et Français.

Jours de vente : le lundi, le mercredi et le vendredi. 31oct—1m

Miguel Hernandez Jr.,
ENCANTEUR,
No 3, rue de la Vieille Levée (autrefois rue Victoire) entre Esplanade et Français.

Propriétés foncières, esclaves, meubles etc., vendus sur commission. — Jours de vente : tous les lundis, mercredis et vendredis. 31oct—1m

Leçons de pianos.

M. ALEXANDRE FLANDRY, professeur de piano, informe le public que, venant se fixer à la Nouvelle-Orléans, il se propose de se livrer à l'enseignement du piano et de la musique.

Références—G. Collignon, professeur de piano, Le Baron Martin, N. Augustin, Gabriel & Charpaux.

La résidence de M. Flandry est rue St-Philippe, No 265, entre Villeré et Marais. 31 oct—eod

Leçons de piano.

DÉSIRÉ DELCROIX, professeur de piano, de retour à la Nouvelle-Orléans, se chargera de l'éducation musicale des personnes qui l'honoreront de leur confiance.

S'adresser au No 115 ou 105 rue de Chartres.

CERCLES DE BOUCAUTS
à vendre. S'adresser à A. LEBLANC,
5oct—6 No 19 rue Toulouse

Marchandises nouvelles !

D. P. SCANLAN & Co annoncent respectueusement aux Dames qu'ils ont fait l'ouverture d'un vaste et magnifique stock de robes de soie à volants, gros de Naples et taffetas noirs haut lustre; robes, pointes nouvelles, brochées, damassées, chinées, ombrées, rayées Bayadère et Victoria—Broderies; manteaux; châles; chapeaux de Paris; mouchoirs brodés et blancs; lavilles; bonneterie; gants Bajou; bonnets d'enfants; trousseaux de mariées; éventails; rubans, mouchoirs; voiles; parures en valenciennes et point de Venise; ainsi qu'un assortiment général d'étoffes pour robes et marchandises de fantaisie auxquels ils font des additions par chaque arrivage du Havre et de New-York.

Reçu ce matin : deux cartons de valenciennes et vraies dentelles noires.
5oct—3 Nos 12 et 14, rue de Chartres

BILLET TROUVÉ.

UN billet tiré par Victor Rachalle, à l'ordre de M. G. H. Brand, pour la somme de $696 47, portant la date du 3 novembre 1856 et payable à quatre-vingt-dix jours de date. S'adresser au bureau de l'Abeille. 5 nov—3

EN débarquement du navire français Emma, de Marseille:
250 paniers de 12 bouteilles huile James Plagniol,
100 do 24 do do do
50 caisses vermouth Barneau Chappus & Co,
20 do absinthe,
10 barriques vin de Bergerac,
300 caisses anchois, olives, câpres, cornichons, anchois à la sardine et à l'huile.
A vendre par B. TALAMON,
5 nov 181, rue Royale

DAMEJEANNES—1000 damejeannes de 5 gallons, 200 do 3 do
A vendre par B. TALAMON,
5 nov 181, rue Royale

SAVON français—45 caisses en magasin et à vendre par B. TALAMON,
5 nov 181, rue Royale

VINS—25 barriques vin rouge St Estèphe Médoc,
20 barriques vin rouge Margaux,
10 barriques vin rouge Grand Beauséjour,
20 do de Combianne,
15 do do Grand vin St Laurent 1851
12 do do Grand vin St Estèphe 1851
12 do do Grand vin Pauillac 1851,
8 do do Grand vin St Julien 1851,
100 barils vin blanc Haut Sauterne,
400 caisses vin rouge St Julien,
150 do do Pontet St Julien, 1844,
100 do do Margaux Médoc 1846,
75 do do St Estèphe et St Julien 1½ bout.
20 do vin blanc Haut Sauterne en bouteilles et 1½ bouteilles.
A vendre par B TALAMON,
5 nov 181 rue Royale

EAU DE VIE—12 quarts eau de vie Rochelle dans entrepôt,
3 quarts eau de vie de Cognac, de Gennes,
do do do Hy Boton 1889 et 1861 1re preuve. A vendre par B TALAMON,
5 nov 181 rue Royale

Cataloqué........Cataloqué.

ATTENDU par le brick Antonia, de Barcelone:
200 barriques vin de Catalogne, Villanueva très acidé,
200 quarts pipes de Malaga,
15 balles de 15 milliers bouchons pressés,
15 do de do de sa méprise,
20 barriques vin rouge de S. Vincent, pr familles.
15 barils graines de Catalan,
2000 couffins d'ail de choux,
10 barils oranges,
20 do de lentilles,
600 rames papier pour cigarettes.
A vendre par PABLO GELPI,
129 rue Vieille Levée,
5 nov entre St-Philippe et Ursulines

VINS de Bourgogne de la maison Chs Marey & Comte, Liger Belair, à Nuits—
20 caisses Volnay,
20 do Chambertin, bouteilles et demi de,
20 do Clos Vougeot,
20 do Romanée,
20 do Richebourg,
40 do Chablis, en magasin et à vendre par SOSTHÈNE THOMAS,
5 nov 2 rue Gravier

46—Rue de Chartres—46

A. GAMARD & DESTEZ.

ONT l'honneur de prévenir leurs amis et le public, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de New-York, un grand assortiment de marchandises nouvelles en:

Chemises blanches et de couleur;
Bas pour femmes et enfants;
Mouchoirs, gants et cachemire;
Pelgnoirs en mousseline et en mérinos;
Velours de toutes largeurs, Rubans riches, etc.

Attendu par le steamer François Arago et le navire Guttenberg, un magnifique choix de bonnets et de passementerie, soie, plumes et ruches, achetés dans les premières maisons les plus renommées de Paris. Plus de 100 douzaines de chemises pour hommes, sur toutes façons de Jouvin.

MM. A. Gamard & Destez invitent respectueusement le public à venir examiner leur stock ayant d'acheter ailleurs, et ils trouveront le bon goût joint au bon marché. 31oct—ab

ENTREPOT DE TAPIS,
Rue de Chartres, No 19.

NOUS recevons en ce moment, des manufactures, par nos ordres, un grand assortiment de tapis, tels que:

Moquettes, tapis de velours, dits de Wilton, dits de Bruxelles, 3 plis, Ingrains, tapis de Venise, &c.

Toiles cirées, de 2 à 24 pieds de large, de diverses qualités, que nous coupons pour les chambres de toutes les dimensions. — Nous recevons également un assortiment de pièces de table et de pianos, des dessous de tables, des chaises, tapis de pied, etc. Tous ces articles sont offerts aux plus bas prix du marché.
6 oct—6f A. BROUSSEAU & Co.

P. DUBEL & Cie.
68 Rue de Chartres.

VIENNENT de recevoir par le navire Galena, de New-York, un grand assortiment de [illegible] de bureau, [illegible], de poche et de bureaux, à vis et à boussole, de bureaux, contres, à rouleaux, amortis, et manufacturés expressément pour leur maison.

Nous avons aussi reçu un grand assortiment de LIVRES en blanc, faits de papiers français, anglais et américains, foliotés et non foliotés; reliure double et simple.

Livres en parchemin, de Mason, reliure double et simple, ainsi que des livres en papier vélin; ces dernières sont garantis supérieurs à tous ceux manufacturés jusqu'à ce jour.

Nous avons aussi reçu un nouvel envoi de CANIFS de Rogers et de Crookes, ainsi que des plumes d'or de Brown, dites Mammouth.

Le tout est offert aux prix les plus modérés, par
P. DUBEL & Cie.
30 sept 68 rue de Chartres

ALE ET PORTER—20 tonneaux Burton ale,
20 tonneaux Barclay et Perkins porter, bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par
SOSTHÈNE THOMAS,
30 oct 2, rue Gravier

Avis important.

Soieries et Mantelets très bon marché,
Aux Nos 8 et 10, rue de Chartres, près Canal.

LAZARE & LEVASSEUR vendent en ce moment aux Nos 8 et 10, rue de Chartres, à de très grandes conditions, un lot de 500 Talmas pour dames qu'ils avaient d'abord considéré un peu avariés, le prix en ayant été fixé à $5, ils ne les augmenteront pas, malgré la perte qu'ils auront à supporter. Ils ont en outre le plus joli assortiment de robes en soie que l'on puisse voir. Ils invitent respectueusement les dames à venir les visiter.
LAZARE & LEVASSEUR,
17oct Nos 8 et 10, rue de Chartres

Surtouts Raglan.
NEW NOUVEL ARTICLE.
MONTROSS & STILWELL.

20.............Rue des Magasins..............20
MAGASINS COMMUNS.

Un stock élégant de VÊTEMENTS

De dernier genre et un assortiment d'articles de toilette.
17sept—15 MONTROSS & STILWELL.

LINGE DE TABLE.

DÉSIRANT clore une consignation de linge de table, le consigné offre au prix coûtant un lot de serviettes et nappes damassées du plus beau fini.
P. MAILLARD,
25oct 67, rue Royale.

ABSINTHE et Kirsch—75 caisses absinthe P. Pernod; 25 caisses kirsch F. Pernod; 25 caisses absinthe Tersia & Lemaître; 25 caisses bitters de Holland.
A vendre par P. D. SECOND & COSTE,
16ct 33, rue Bienville

Machines à brique.

MACHINES à briques, patentées, de A. Hall, en magasin et à vendre par
S. H. BARLOW & Co,
24juin—1an 16, rue du Canal

Vice Consulat du Brésil.

MONSIEUR Victor Dumbauque Dumaire a été prié de prévenir, le plus tôt possible, à ce consulat, pour des affaires qui le concernent.
Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1856.
ANDRÉ F. VALLÉ,
25oct 72 rue des Magasins

REÇU TOUT RÉCEMMENT,
AU
Magasin à bon marché,
185..........RUE DU CAMP..........185

Etoffes de fantaisie à raies et chinées, pour robes.

Robes à points carreaux, pour enfants.
Etoffes à raies et satin, lilas.
Robes mousseline de laine, entièrement riches.
Mérinos anglais et français.
Flanelles tout laine, petite dentelle, pour enfants.

Jaquette brodées et jaquettes cardées.
Mouchoirs à coton, de à carreaux soie et coton.
Cols et manches de jaconas riche, brodés.
Robes jaconas, de 21, de mousseline suisse.
Robes de jaconas et mousseline, de guipure, de jaconas.
Dentelles guipure blanche et noire.
Entredeux et broderie de dentelle valenciennes.
Cols Bouteille, mousseline suisse et valenciennes.
Cotonnades françaises et américaines.
Gants en peau de chevreau, pour dames et demoiselles.

Bas coton et mérinos, cousus, pour enfants, etc.
HORACE HARDY,
25 oct 185, rue du Camp

Sous les abris de la Douane.

200 Caisses vin mousseux de A. Gandreau en 1½ bouteilles.
A vendre par LANATA FRÈRES,
4nov 9 et 11, Jefferson

G. DUBANEL, opticien,
Rue de Chartres, 50,

VIENT de recevoir un grand assortiment de lunettes, de longues-vues et de lunettes d'approche, des glaces, plaques et sur papier, coutellerie des plus magnifiques, [illegible] et de Paris, de Rome, etc.

Cet opticien s'occupe particulièrement pour toutes de lunettes [illegible].

Aussi une quantité de stéréoscopes en forts, pour [illegible].

[illegible] vendues à très bon marché, par [illegible] et au détail.

[illegible] de toutes sortes pour toutes les vues [illegible] double façon, pour voir de loin [illegible].

[illegible] de lunettes [illegible]. 19 ja

DENTELLES—Reçu, 800 douzaines parures, cols et manches, guipure valenciennes, [illegible] ex-[illegible].
Lavell & Sabine,
[illegible] 60 et 62, rue Royale

Hôtel St-Louis.

Cet hôtel auquel toutes les familles accordent leur patronage, a été entièrement réparé, repeint et lapissé à neuf pendant l'été; l'ameublement en est également renouvelé. C'est, sous le rapport du confort et de l'élégance, un des premiers hôtels des Etats-Unis.

MM. R. W. Holbrook et J. H. B. Fairchild prennent part à la direction. Toutes les améliorations possibles ont été introduites dans chaque département.

L'hôtel sera ouvert mercredi, 15 octobre.
CHAS. L. GUIRRE,
15sep—3m v/etc Propriétaire

2 BONS VIOLONS à vendre, bon marché, au comptant. S'adresser à
M. FEHRENBACH, Piano Store,
29oct—6 117, rue Canal.

A. BARRAUD & Co.
Changement de Domicile.
Du No. 49 rue de Chartres au No. 132 rue du Canal (Maison Touro.)

LES Soussignés offrent en vente à leur nouveau magasin un assortiment complet et entièrement nouveau de:

Rubans de toutes les nuances et de tous les numéros;
Rubans de soie de toutes les largeurs, genres nouveaux;
Passe noires, haute nouveauté;
Un assortiment complet de boutons en tout genre.
Un magnifique choix de franges et galons (mis;
—Bons les articles de mercerie, tels que —
Fils, aiguilles, galons etc., etc.;
Parfumerie fraîche et des meilleures maisons de Paris.

EAU PHILOCOME.

Cosmétique dont la vertu est de prévenir et d'arrêter la chute des cheveux, a déjà obtenu un grand succès; ses effets sont infaillibles.

M. Barraud a annexé à son magasin un salon de coiffure pour dames et pour enfants. Il tient toujours abondamment pourvu d'un grand assortiment de nattes, bandeaux, frisettes etc., etc.
16oct A. BARRAUD & Co.

MEUBLES. MEUBLES.
Entrepôt du Sud,
CHAS. J. SEDWAY,
171 et 173, rue du Canal.
5 mars—1an

Magasin de marchandises sèches à bon marché,
Théodore Rousiger,
Encoignure Robertson et Orléans, et No 79, rue du Cirque.

A Reçu par le Cahawba, venant de New-York, un grand assortiment de marchandises nouvelles, telles que:
500 coupons français de toutes grandeurs, à $8 pièce;
150 pièces écossais laine à carreaux, à 40c. la verge.
Spécialement—Un assortiment de couvertures françaises, parmi lesquelles se trouvent 500 paires de couvertures de domestiques à $1 25 la paire.

SARDINES—27 ca de 100 sardines à l'huile, caisses, 27 do de 200 do do
En débarquement du Guttenberg, du Havre, et à vendre par V. & E. BARNARD,
20oct 35, St Louis

Changement de magasin.

J'AI transporté aujourd'hui mon magasin du No 77, rue St-Charles, au No 6, rue Baronne, près Canal, bâtisse Touro.
J. CASSERGUE,
21 oct—1m marchand tailleur

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.
13 octobre 1856.

Aux consommateurs de charbon coke.

LE prix du coke sera, jusqu'à nouvel ordre, de soixante-deux cents et demi par baril, non compris le prix ordinaire du charroi.
Par ordre, N. O. J. TISDALE,
18oct—3mm Trésorier.

FORMATION DE SOCIÉTÉ.
MM. Alfred Leblanc et John Labarre,

INFORMENT le public qu'ils ont formé une société sous la raison de A. LEBLANC & Co, pour l'exploitation des affaires de Bois de chauffage, Sable, Briques, etc.
A. LEBLANC & Co.
21 oct—15 encoignure Treme et Vieux Bassin

A louer par Ves. Hommage, No 91, rue Royale.

Le haut de la maison et les vastes dépendances qui viennent d'être remises à neuf, No 28, rue St Louis.

2 maisons rue Bourgogne Nos 75, 77, 79, 81, entre Bienville et Conti.

1 grande maison à étages, rue Esplanade, entre Amour et Craps.

5 magasins à étages, rue Nouvelle Levée, nos 64, 66 et 68, près la rue Girod, no 10.

1 magasin d'entrepôt, rue Toulouse, entre Bourgogne et Remparts.

1 maison à étages, no 45, rue Villeré, entre Marigny et Champs Elysées.

Une moitié de maison, rue Hercules, entre Basin et Clio. 12 oct—1m

Almanach d'adresses (Directory) pour 1857.

TOUTES les personnes qui ont changé de bureau ou de résidence depuis l'enregistrement de leurs noms et domiciles pour le Directory de 1857 sont priées d'en donner avis le plus tôt possible à W. H. Rainey, boîte M, 222. A. MYGATT & Co,
Editeurs et libraires,
9oct—3m 15 rue du Camp

LOTERIES de SWAN & Co.
(AUTORISÉES PAR L'ETAT DE L'ALABAMA.)

$50,000 !
Pour $10.

Loterie de l'Académie Militaire du Sud
Classe J.

Pour être tirée publiquement dans la ville de Montgomery, Alabama,
JEUDI, 13 NOVEMBRE 1856.
Numéros simples!!
SAMUEL SWAN, directeur.
Seulement 30,000 billets!

Les lots gagnants s'élèvent à
$200,000!
Et seront distribués d'après
L'INCOMPARABLE PLAN SUIVANT :

1 Lot de	$50,000,	soit		$50,000
1 de	20,000,	soit		20,000
1 de	20,000,	soit		20,000
1 de	10,000,	soit		10,000
1 de	10,000,	soit		10,000
1 de	5,000,	soit		5,000
2 de	2,500,	soit		5,000
2 de	1,000,	soit		2,000
20 de	500,	soit		10,000
50 de	300,	soit		15,000
75 de	200,	soit		15,000
100 de	150,	soit		15,000
125 de	60	soit		7,500

APPROXIMATIONS :

4 Lots de $400, approx. de $50,000,	soit			$1,600
4 do 300,	do	20,000,	soit	1,200
4 do 250,	do	20,000,	soit	1000
4 do 200,	do	10,000,	soit	800
4 do 175,	do	10,000,	soit	700
4 do 150,	do	5,000,	soit	600
8 do 60,	do	2,500,	soit	480
8 do 50,	do	1,000,	soit	400
80 do 35,	do	500,	soit	2,800
200 do 25,	do	300,	soit	5,000
300 do 20,	do	200,	soit	6,000

1,000 lots s'élevant à.................... $200,000

Billet entier,.....$10—demi billet.....$5—Quart de billet.....$2 50.

La loterie de l'Alabama et celle de la Georgie offrent plus d'avantages qu'aucune autre. La manière dont elles sont dirigées, le grand nombre de billets qui se vendent, la promptitude avec laquelle les lots gagnants sont payés, sont la meilleure garantie qu'elles seront toujours dirigées avec la plus grande honnêteté.

—Plan de la loterie.—

Il y a 30,000 billets, de 1 à 30,000. Il y a 280 lots gagnants et 630 approximations, ce qui fait un total de 1000 lots gagnants.

Le tirage a lieu publiquement, sous la surveillance de deux commissaires assermentés.

Les Nos de 1 à 30,000, correspondant aux numéros qui se trouvent sur les numéros imprimés séparément sur des morceaux de papier, sont entourés de petits tubes en ferblanc et mis dans une roue.

Les premiers 280 lots gagnants, imprimés et entourés de la même manière, sont mis dans une autre roue.

Les roues sont tournées; on tire un numéro de la roue des numéros et, en même temps, un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot sont ouverts, montrés au public et enregistrés par les commissaires qui inscrivent le lot en regard du numéro tiré. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.

Approximations.—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux qui gagnent les premiers $380 lots auront droit aux 630 lots d'approximation, d'après le plan.

En demandant des billets,

Faites-nous parvenir l'argent, et les billets seront expédiés par la première malle.

La liste des numéros tirés et des lots gagnant seront envoyés aux acheteurs immédiatement après le tirage.

Il faut transmettre sans retard les demandes de billets.

Les billets qui ont gagné des lots sont payés au comptant ou échangés pour d'autres billets, à l'un des deux bureaux.

Les demandes de billets peuvent être adressées à la boîte 36, S., Bureau de poste, Nlle-Orléans, ou à S. SWAN & CO, Atlanta, Ga
ou à S. SWAN, Montgomery, Ala.
25 oct—v et c&p

Gros Lot,
$100,000 !
SUR LE PLAN DE LA LOTERIE DE LA HAVANE
GRANDE LOTERIE CONSOLIDÉE DU MARYLAND,
Au profit des loteries consolidées du Maryland.
CLASSE EXTRA SIX.

Pour être tirée à Baltimore (Maryland),
SAMEDI, 22 NOVEMBRE 1856.
R. FRANCE & Cie, directeurs.
Les lots s'élèvent à $292,360.
20,000 billets.—1,110 lots.

Les lots sont payés en plein.

—PLAN—

1 Lot de	$100,000,	soit	$100,000
1 do	50,000		50,000
1 do	25,000		25,000
1 do	15,000		15,000
1 do	11,000		11,000
1 do	5,000		5,000
1 do	4,000		4,000
1 do	3,000		3,000
1 do	2,500		2,500
1 do	2,500		
1 do	2,000		
1 do	2,000		6,000
1 do	2,000		
5 do	1,500		7,500
5 do	1,000		5,000
200 do	500		100,000

APPROXIMATIONS.

4 Lots de $600, approx. de $100,000 sont			$2,400
4 do	500	do 50,000	2,000
4 do	400	do 25,000	1,600
4 do	300	do 15,000	1,200
4 do	250	do 11,000	1,000
8 do	125	do 5,000	1,000
8 do	100	do 2,500	800
12 do	80	do 2,000	960
20 do	60	do 1,500	1,200
20 do	50	do 1,000	1,000
800 do	40	do 500	32,000

1,110 lots s'élevant à............... $292,360

APPROXIMATIONS.

Les deux numéros qui précèderont et les deux qui suivront immédiatement ceux qui gagneront les 222 premiers lots, auront droit aux 888 lots d'approximation. Par exemple: si le billet 11,250 gagne $100,000, les billets 11,248, 11,249, 11,251 et 11,252, auront chacun droit à $600, et ainsi de suite d'après le plan. Si le billet No 1 gagnait, les approximations seraient 2, 3, 29,999 et 30,000. Si le billet No 20,000 gagnait, les approximations seraient 29,998, 29,999, 1 et 2. Si le billet No 2 ou 29,999 gagnait, les approximations seraient d'après le même principe.

PLAN DE LA LOTERIE.

Dans le tirage susdit il y a 20,000 billets numérotés de 1 à 20 000 ; 222 lots gagnants et 888 approximations, faisant en tout 1,110 lots gagnants.

Les numéros 1 à 20,000, correspondant aux numéros des billets, imprimés sur des bandes de papier, séparément roulées dans un petit tube en ferblanc, sont placés dans une roue de verre.

Le montant des différents 222 lots gagnants sont également imprimés et placés dans un tube, et placés dans une roue en verre. Après avoir tourné les roues, deux enfants dont les yeux sont bandés tirent, l'un un numéro de la roue des nombres, et l'autre un lot de la roue des lots. Le numéro et le lot sont montrés aux spectateurs et enregistrés par le commissaire, le lot est mis en regard du numéro qui a été tiré. L'opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots aient été tirés. Le tirage est alors imprimé, et le commissaire après l'avoir vérifié, certifie qu'il est exact.

Les lots sont payables après le tirage, en plein, sans aucune déduction.

Billet entier, $20.—Moitié de billet, $10—Quart de billet, $5. 7 nov—10

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

SAMEDI 8 novembre 1856
Lucie de Lammermoor, grand opéra en 4 actes. On commencera à 7 heures précises.
Dimanche—Début de Mme LATOUCHE. Les Premières Armes de Richelieu.

Le plus beau spectacle de la saison.
Le Musée de Vannucci.
No 107, rue St-Charles.

Est ouvert depuis le samedi, 1er novembre
Allez voir son nouveau et magnifique groupe,
LE JUGEMENT DU CHRIST

Composé de treize cinq statues de grandeur naturelle, mus par la machine; le fruit d'un immense travail et qui a coûté
SIX MILLE PIASTRES

Il y a également dans ce bel établissement les autres groupes suivants
LA CÈNE,
Composé de treize statues.
LA CHAMBRE MORTUAIRE.
Quatre figures,
LES HÉROS DE LA CRIMÉE
Et les MONARQUES DE L'EUROPE
De six personnages.
WASHINGTON TRAVERSANT LE PONT A TRENTON, composé de seize statues.

En vingt-sept autres statues de personnages célèbres.

Un grand nombre de cosmoramas, de curiosités &c

Le Musée est ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Prix d'entrée, 50 cts. Les enfants et les domestiques paient moitié prix.

Arrivée des Chanteurs Montagnards.

LA compagnie des célèbres chanteurs Montagnards Béarnais, du conservatoire national de Bagnères, arrivera à la Nouvelle-Orléans vers le commencement du mois de novembre et donnera tout de suite quelques Concerts Vocaux.

Cette compagnie, sans rivale pour la beauté des voix et la perfection de l'ensemble, est la même qui depuis vingt ans parcourt l'Europe avec un succès inouï. 11 oct—

Ecole de danse de J. Vegas.

J. VEGAS annonce respectueusement à ses amis et au public que son Ecole de danse est ouverte, pour la saison, au
ODD FELLOWS HALL.

Il espère obtenir le patronage le plus libéral.
Les cours commenceront
Samedi, 1er novembre.
L'IMPÉRIALE,

Dansée dans les premières sociétés de Paris, sera en vogue, cet hiver, à la Nouvelle Orléans. M. Vegas l'enseignera.

Les jours et les heures de leçons seront comme suit:

Pour les dames—Le mardi, le jeudi et le samedi, de 10 heures à midi.

Pour les enfants—Le mardi, le jeudi et le samedi, de 3 à 5 heures du soir.

Pour les messieurs—Le lundi, le mercredi et le vendredi, de 7 à 10 heures du soir.

Il y aura, tous les mercredis, une réunion dansante pour les dames et les messieurs.

M. Vegas s'occupera spécialement des enfants. Il leur enseignera un grand nombre de danses de fantaisie qui n'ont jamais été enseignées à la Nouvelle Orléans.

Il donnera leçons dans les institutions et dans les familles.

M. A. Benegri, l'excellent violon, chef d'orchestre pour les bals et les soirées, se chargera de la musique.

Pour les conditions, s'adresser à M. J. Vegas, au Odd Fellows Hall, ou au magasin de musique de M. Gobici, 30, rue du Camp.

Références:
Mme S. S. Hull, Le Dr. et Mme Macaulay,
Mme Parent, Mme Mace,
Mme Allison, Mme M. D. Dimitry.
25 oct—4m

Découverte importante !
ÉCLAIRAGE SANS DANGER
AU
KEROSENE
OU
HUILE DE CHARBON.

LES soussignés, seuls agents en Louisiane, du North American Kerosene Oil Co, de New York, annoncent au public et à leurs clients qu'ils seront bientôt prêts à leur fournir cette huile remarquable dont le pouvoir de l'éclairage est de beaucoup supérieur aux meilleures huiles à brûler actuellement en usage, et [illegible] avec confiance au public comme [illegible] et du danger d'explosion [illegible] comme le gaz, et qu'on doit trouver [illegible] l'huile Sylvique et les autres [illegible]. Quant à sa lumière, elle est supérieure même à [illegible] la flamme, d'une stabilité parfaite.

Ils tiendront trois qualités de cette huile
LE KEROSENE HERNACLE OIL, fabriquée exprès pour remplacer à meilleur marché l'huile de blanc de baleine en usage pour les lampes de navires [illegible].

Le KEROSENE BURNING OIL LUBRICATING OIL ou le [illegible] pour éclairer, [illegible].

Le KEROSENE BURNING OIL, ou à éclairage à éclairer, brûlant dans les lampes nouvelles, ou dans les lampes à camphine, [illegible] changement peu coûteux [illegible].

[illegible]

[illegible] NAUTRE & Co
25 rue Conti

Aux Habitants.

Couvertures françaises pour nègres.

LES consignés ont en magasin et offrent au plus bas prix, des couvertures françaises pesant 5 livres. Ils invitent les acheteurs à les visiter.
GIGNAL & JAMISON,
27 oct 18, rue de Chartres

ATTENDU par le navire Protecteur, de Bordeaux
40 barriques vin rouge St Julien, bon ordinaire
10 do do do St Estèphe pour familles
15 do do do St Emilion,
15 do do do vieux Margaux
10 barils vin blanc Haut Sauterne
15 barriques do do do
60 caisses vin rouge St Julien riches étiquettes
30 do do do Vieux Château Belair
20 do do do St Julien en ½ bouteilles.
10 do do blanc Sauternes
10 do do do
60 boîtes sardines de Rochelle et Nantes.
10 caisses de 24 paubans prunes sèches J. Jean
200 quarts do do do
200 do do do
200 quarts do do
300 caisses fruits à l'eau de vie,
20 do au jus,
10 barils vinaigre de vin blanc.
1500 demi boîtes champignons, petits pois, truffes &c.
A vendre par J. VIOSCA Jr.,
29 rue Conti

COGNAC—20 quarts Cognac Martin Rochelle.
15 huitièmes do
Attendu par le navire Protecteur, à vendre par
J. VIOSCA Jr. 29 rue Conti

COGNAC—8 quarts F. Gérard, 1829,
15 huitièmes do
Attendu par le navire Protecteur, à vendre par
J. VIOSCA Jr., 29 rue Conti

SAVON de Castille—15 caisses en magasin et à vendre par J. VIOSCA Jr.
29 rue Conti

Citrons......Citrons......Citrons.

200 boîtes citrons, gros et de première qualité, en débarquement du brick Angeal. A vendre par
P. CURALES FRÈRE & Co.
4nov—5 enc. Royale et St-Philippe

Alcool.

15 barils alcool, à vendre par
P. CURALES FRÈRE & Co.
4 nov—5 enc. Royale et St Philippe

Renseignements demandés.

MADAME AZIQ, atteinte d'aliénation mentale, s'est absentée de chez elle depuis une douzaine de jours, et ses parents ne savent ce qu'elle est devenue. Les personnes qui pourraient fournir des renseignements à son sujet obligeraient beaucoup ses parents en les leur transmettant au restaurant de l'INDÉPENDANCE, rue Vieille-Levée, entre St-Philippe et Dumaine.

Mme Aziq est âgée d'environ 50 ans; elle a les cheveux gris, porte l'épaule gauche un peu inclinée, est de petite taille et répond plus volontiers à son nom de jeune fille : Reine. 28 oct—9

Articles de ménage.

UN très grand assortiment varié, comprenant en partie :

Porcelaine,	Services Britannia,
Verrerie,	Bronzes, Plumiers
Faïence,	Lampes, Lanternes,
Argenterie,	Girandoles,
Plaqué,	Flambeaux,
Services en bois verni,	Pelles et Pincettes, Garde-Cendres,
Services en fer fondu	Chenets,
Fondeloupes,	Chaises en rotin,
Services en fonte,	

Et une riche variété d'ARTICLES DE FANTAISIE, à très bas prix.
HENDERSON & GAINES,
25 oct—1m 90, rue du Canal.

Importation nouvelle.

REÇU par le Cahawba—400 mille vêtements d'hiver, pour hommes, pour jeunes gens et enfants, comprenant tous les derniers genres, à vendre en détail, à très bas prix par
LAGAY & LACANU, importateurs,
26 oct 88, rue de Chartres

Maladies secrètes.

LE Dr. CHARLES invite les personnes affectées de syphilis chronique, et qui ne peuvent pas parvenir à se faire guérir, de venir à ses consultations. Ses traitements aussi simples que [illegible] leur promettent une guérison rapide. Les désordres produits par l'abus des mercuriaux employés jusqu'ici comme spécifique dans ce genre de maladie, disparaissent entièrement par l'effet de ses traitements.

L'Office, no 66, rue Dauphine, sera ouverte de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi et de 4 à 8 heures du soir.

Prompte réponse aux lettres du dehors. 21oct—3m

MARCHANDISES SÈCHES
A. PEPIN & Co.

Magasin Rouge, entre les deux marchés, le plus près du marché aux légumes.
ET
Jackson Store, encoignure Ste Anne et Chartres.

ANNONCENT respectueusement à leur nombreuse clientèle et au public en général qu'ils ont reçu d'Europe et du Nord un grand et complet assortiment de marchandises sèches de fond et de fantaisie qu'ils offrent à des prix très modérés. Ces marchandises comprennent :

Mérinos français et anglais.
Mousseline de laine unies et imprimées,
Cotonnades à carreaux, du tartan.
Damas pour rideaux.
" pour linge de table.
Indiennes françaises et anglaises.
Cotons français pour meubles.
Soieries noires et en couleur, bien assorties.
Velours soie noirs et en couleur
Couvertures de fantaisie pour tables et pianos.
Foulards, tapis.
Manteaux et mantelets.
Mouchoirs noirs, bombazine de
Cotons de fantaisie, damassées noirs,
Mousselines, mérinos, laine et coton.
Broderies soie, châles cachemire et tartan,
Gants en peau de chevreau, satin castor, cachemire et laine.
Coton blanc et écru, linsey à carreaux,
Kerseys, cotonnades, osnaburg lowell, Hickory.
Flanelles écossaises et unies
Belles couvertures blanches de Gramier, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 points.
Couvertures américaines blanches, grises et bleues.

EGALEMENT.

Un grand assortiment de vêtements pour plantations. Les acheteurs sont invités à venir examiner notre stock avant d'acheter ailleurs. 4 nov

CONFECTIONS D'HIVER
Pour hommes.

65 malles confections pour hommes, reçues par les derniers arrivages de France, à vendre à très bas prix par LAGAY & LACANU,
Importateurs, 88, rue de Chartres

CIGARES de la Havane—30 mille cigares, à vendre par P. & J. TARDOS & CO,
8Ioct 81, Vieille-Levée